

EN BREF

Les élections municipales

Le conseil de Chicoutimi prétend avoir reçu la promesse du député de Chicoutimi de le consulter avant que des amendements soient apportés à la loi 98 concernant la fusion des deux villes dans le Haut-Saguenay.

En page A 3

Hatfield convaincu

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, se dit convaincu qu'un jour ou l'autre, les Québécois abrogeront la loi sur la langue.

En page A 11



Régime de pension

Le ministre Marc Lalonde a fait connaître hier les modifications au régime de pensions du Canada, modifications qui ont pour objet de reconnaître le rôle des conjoints qui travaillent au foyer.

En page B 7

Programme énergétique

Le président Jimmy Carter a invité hier tous les Américains à appuyer les programmes que son gouvernement a récemment mis de l'avant pour combattre la crise de l'énergie.

En page B 11

SPORTS

Révélation

André Dawson fait gagner aux Expos un marathon de quatorze manches.

En page B 1

Inquiet

Le pilote Marc Boileau s'inquiète de la tenue de ses défenseurs.

En page B 2



Vainqueur

Le Canadien, Jérôme Drayton, contente sa curiosité en remportant le marathon de Boston.

En page B 3

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 10
— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 6
— Bourse	B 9
— Bridge	B 11
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finance	B 8
— Horoscope	B 11
— Mots croisés	B 10
— Mot mystère	B 11
— Patron	B 11
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

4e année No 167

Mardi 19 avril 1977

24 pages 25 cents

Un choix à faire selon Trudeau

Parler français au Canada ou dans un pays séparé?

WINNIPEG (PC) — En tournée dans les provinces des Prairies, le premier ministre Trudeau a tenté hier d'expliquer la situation politique actuelle au Québec, en comparant le sentiment de frustration des Québécois face à la société canadienne à celui des gens de l'Ouest.

"La différence est que les gens de l'Ouest rattachent ces sentiments à des questions de géographie ou de structure économique nationale, alors qu'au Québec, on les relie à la question linguistique", a dit M. Trudeau.

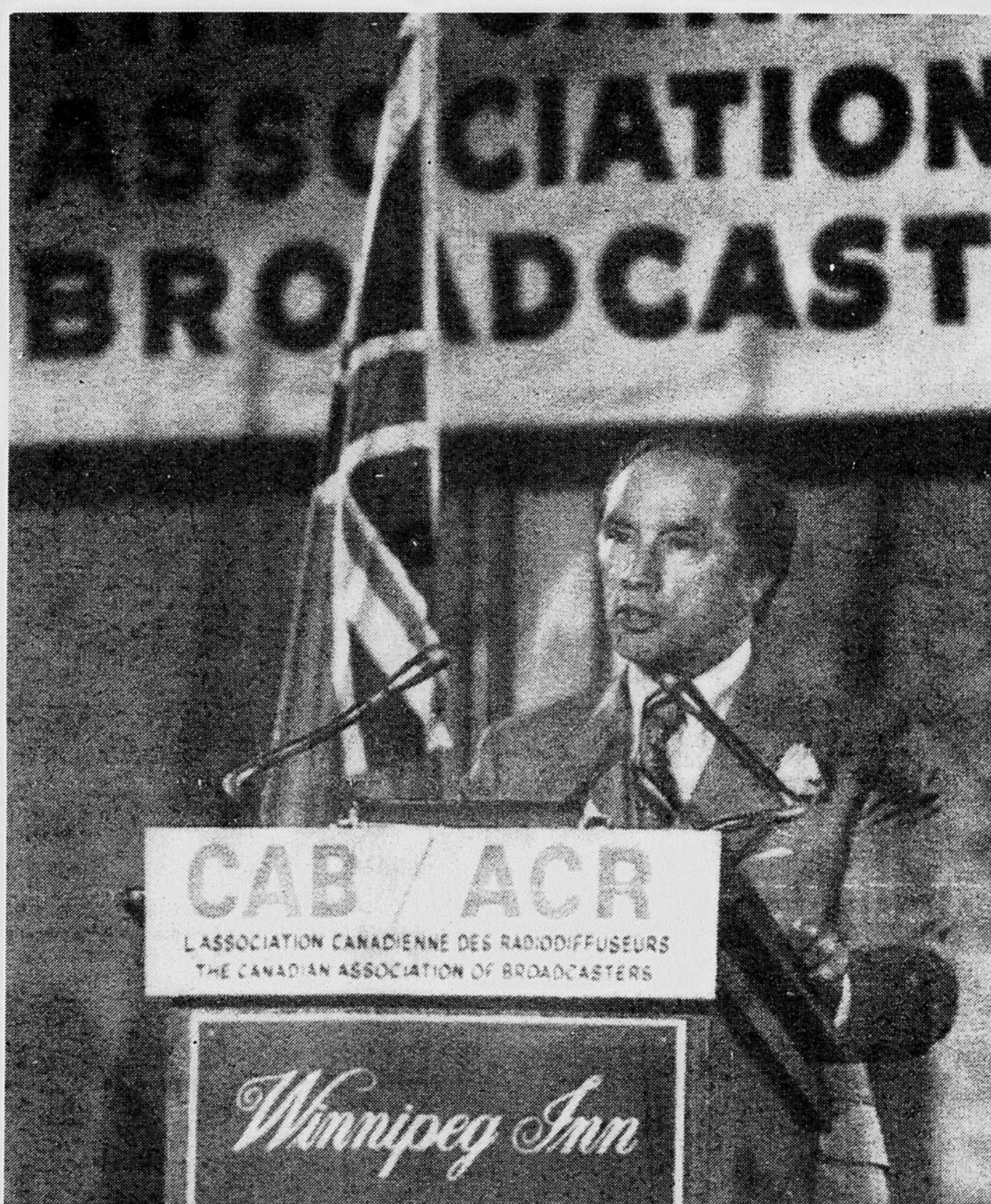
Le premier ministre Trudeau prenait la parole à Winnipeg devant l'Association canadienne des radiodiffuseurs; son discours a été retransmis par les réseaux français et anglais de Radio-Canada et par la chaîne privée CTV.

Dans son discours, M. Trudeau a traité essentiellement de la question de l'unité nationale, suite aux élections du 15 novembre au Québec, "qui ont placé le Canada devant son défi le plus sérieux depuis la Confédération".

Selon M. Trudeau, la victoire du Parti québécois a par contre apporté chez les Québécois "l'espoir d'un plus grand épanouissement personnel, d'une plus grande liberté d'expression au sein d'une collectivité francophone, l'espoir de réformes et de changements d'ordre social, d'une vie démocratique plus intense, ainsi que d'un meilleur gouvernement provincial".

M. Trudeau a déclaré qu'en novembre dernier, de nombreux Québécois ont décidé de porter le PQ au pouvoir "parce qu'ils étaient convaincus qu'ils ne pouvaient toujours pas profiter de chances égales, qu'ils ne pouvaient réussir, à moins de parler, de travailler et, éventuellement, de vivre dans une langue qui n'est pas la leur".

Pour illustrer ses propos, M. Trudeau a déclaré à son auditoire que sur les cinq millions de francophones que compte le Québec, les trois quarts ne



UN DEFI POUR TOUS — Le premier ministre Trudeau a déclaré à l'Association canadienne des radiodiffuseurs, hier lors d'un discours télédiffusé nationalement de Winnipeg, que l'éventua-

lité d'une séparation au Québec peut être transformé en défi pour tous les Canadiens de bâtir un pays plus solide.

(Téléphoto PC)

parlent que le français, soit à peu près le nombre d'habitants des trois provinces des Prairies

réunies.

Démontrant la faible représentation des francophones

aussi bien dans le secteur privé au Québec que dans la fonction publique fédérale, M. Tru-

deau a une fois de plus défendu sa politique des langues officielles et soutenu qu'elle devra être appuyée par d'autres mesures.

Ainsi, a-t-il dit, il faudra que dans le secteur privé, au Québec, les francophones aient plus de possibilités de travailler et d'avancer convenablement en n'utilisant que le français.

"Pour que les Canadiens français et leurs familles retiennent un plein avantage de toutes les possibilités d'emploi à travers le pays, sans avoir à craindre pour autant l'assimilation culturelle, les gouvernements provinciaux et locaux doivent aussi fournir plus de services administratifs et scolaires en français", a-t-il ajouté.

Disant espérer avoir fait la preuve que celui qui veut parler sa propre langue "n'est pas un snob ou un fanatique", M. Trudeau a par ailleurs déclaré que depuis le 15 novembre, "il faut décider si cinq millions de Québécois continueront de parler français dans le pays qui s'appelle le Canada ou dans un pays séparé".

Le premier ministre Trudeau a affirmé qu'autant il est inacceptable pour les Québécois de renoncer à leur langue et à leur culture, il en est de même pour les Canadiens des provinces de l'Ouest de quitter leur région pour trouver de meilleures conditions économiques.

Il a indiqué que les gens de l'Ouest n'ont pas raison de s'alarmer de la situation politique au Québec ou de la possibilité que leurs problèmes soient désormais négligés, mais devraient au contraire trouver dans les résultats de l'élection du 15 novembre une "source de réconfort".

"Ce scrutin a ouvert la voie au changement, et il permet à chacun de travailler ardemment à l'unité du pays, et permettra peut-être de s'entendre finalement sur les modifications majeures qu'il convient d'apporter à nos institutions", a dit M. Trudeau.

Le Québec perdant

MEER: Lalonde ne peut réfuter les conclusions du rapport

OTTAWA (PC) — Les conclusions d'un rapport selon lequel les Québécois versent plus aux programmes fédéraux d'expansion régionale que les bénéficiaires qu'ils n'en retirent pourraient bien être vraies.

C'est ce qu'a affirmé, lundi, le ministre de la Santé M. Marc Lalonde.

Cependant, le lieutenant du premier ministre Trudeau au Québec a révélé au sortir des Communes que plusieurs facteurs contribuent probablement à cet état de choses.

M. Lalonde commentait un rapport préparé par les économistes Irwin Gillespie et Richard Kerr, de l'Université

Carleton, pour le Conseil économique du Canada. Selon ce rapport, les Québécois paient environ 25 pour cent des impôts fédéraux dévolus aux programmes du ministère de l'Expansion régionale alors qu'ils n'en retirent que 24 pour cent des bénéfices.

Le ministre a ajouté qu'il lui était impossible de commenter en détail le rapport car il ne l'avait pas encore examiné. Toutefois, a-t-il dit, les conclusions du rapport ne diffèrent pas beaucoup des conclusions auxquelles en était arrivé le gouvernement fédéral.

Fonds insuffisants

D'ailleurs, a-t-il fait remar-

quer, le ministre de l'Expansion régionale Marcel Lessard avait déjà signalé que les fonds alloués au Québec lui paraissent insuffisants.

D'après les études gouvernementales, le Québec reçoit beaucoup moins per capita que les provinces maritimes, a dit M. Lalonde. Mais ceci semble dû au fait que le gouvernement québécois, au cours des dernières années, n'a pas participé adéquatement aux programmes d'expansion régionale conjointement avec le gouvernement fédéral.

Cela signifie que certains fonds fédéraux sont demeurés intacts, le Québec n'ayant pas

agi avec assez de célérité pour en tirer profit.

"L'industrie y est pour beaucoup", a poursuivi M. Lalonde. Si la petite industrie n'en profite pas, l'argent reste là, intact.

Selon le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, si le gouvernement n'est pas en mesure de démentir les conclusions du rapport il se doit d'agir rapidement de façon à redresser ce déséquilibre. Autrement, cela ne fera que donner du poids aux thèses défendues par ceux qui veulent en finir avec la Confédération.

Pourtant, M. LaSalle ne s'explique pas comment les deux

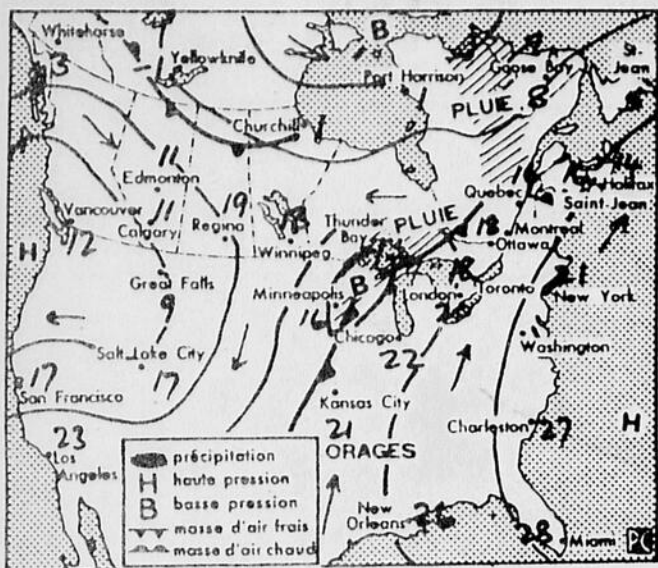
économistes de Carleton étaient arrivés à de telles conclusions.

Quant au député libéral de Laval, M. Marcel Roy, la région de Montréal devrait bénéficier de nouveaux programmes du ministère de l'Expansion régionale à cause de la lenteur de sa croissance économique.

Le nombre de chômeurs est actuellement très élevé dans la métropole et le gouvernement devrait aider Montréal à faire face à la situation.

M. Roy a ajouté que les services publics devraient être améliorés dans le but d'attirer les investisseurs au Québec.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour mercredi.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec des éclaircies et possibilités d'averses. Maximum près de 18. Mercredi: averse et doux. **Laurentides et Haute-Mauricie:** ensoleillé avec passages nuageux. Possibilités d'averses en fin de journée. Maximum près de 19. Mercredi: averse et doux.

Outaouais, Montréal et Cantons de l'Est: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum près de 20. Mercredi: beau et très doux.

Québec, Trois-Rivières et Rimouski: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 10. **Aperçu pour mercredi:** beau et très doux. **Chibougamau et Lac-Saint-Jean:** ensoleillé. Ennuagement en fin de journée avec possibilités d'averses en soirée. Maximum près de 11. Mercredi: averse et doux.

Sept-Îles et Gaspésie: ensoleillé avec ennuagement en soirée. Maximum près de 8. Mercredi: averse.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures observées hier:

	Min.	Max.
Edmonton	-6	10
Calgary	-6	7
Yellowknife	-12	-2
Saskatoon	-4	17
Régina	-2	15
Winnipeg	8	16
Churchill	3	5
Sudbury	6	15
Toronto	7	17
Ottawa	2	21
Montréal	1	19
Québec	-3	8
Frédéricton	-4	15
Saint-Jean, N.-B.	-3	12
Moncton	-4	11
Halifax	0	11
Charlottetown	-2	7
Saint-Jean, T.-N.	-1	5
Chicago	15	31
Detroit	8	27
Boston	18	—
New York	10	23
Washington	10	26
Atlanta	13	28
Miami	21	27
Nouv.-Orléans	19	28
Oklahoma	14	22
St. Louis	14	28
Kansas City	13	20
San Francisco	9	19
Acapulco	21	32
Barbade	26	29
Bermudes	15	21
La Havane	20	28
Kingston	24	31
Montego Bay	22	30
Mexico	16	26
Monterrey	16	26
San Juan	26	34
St. Kitts	23	31
Trinidad	24	31

Price accepte et refuse de reprendre les négociations

par Gilles Paradis

ALMA — La Compagnie Abitibi-Price est prête à reprendre les négociations, dès jeudi, avec les représentants des syndicats des usines de Kénoami et de Jonquièrre mais refuse de se rendre à une demande similaire

du syndicat représentant les employés d'Alma, invoquant l'illegalité de la grève qui se poursuit toujours à cette usine.

C'est l'essentiel d'un court communiqué de presse émis par la compagnie, hier, en fin d'après-midi.

Par ailleurs, les trois syndicats de Price ne veulent en rien briser la solidarité qui les lie, et les syndicats de Jonquièrre et de Kénoami ne se présenteront pas jeudi, à la rencontre suggérée par la compagnie.

M. Jean-Claude Martel, tout en indiquant qu'il y aurait aujourd'hui des entretiens avec les comités inter-usine a fait savoir qu'il avait eu la certitude des dirigeants syndicaux de Jonquièrre et de Kénoami qu'ils ne se présenteraient pas à la rencontre de jeudi sans la présence des dirigeants du syndicat d'Alma.

"La compagnie fait ça pour nous diviser, a-t-il dit. Elle veut négocier une convention de travail, usine par usine. Nous n'avons pas l'intention de nous faire prendre dans le jeu de Price."

Le président du Syndicat des employés d'Alma a ajouté que la compagnie est prête à discuter des griefs mais veut maintenir son privilège de poursuivre les syndicats. "Ils veulent nous faire rentrer sans condition mais il n'est pas question de retourner au travail avec les poursuites qui nous attendent."

Sept morts dans un incendie à Montréal

MONTREAL (PC) — Sept personnes ont perdu la vie, hier, après qu'un violent incendie ait éclaté, vers 19h00, dans le centre-ville de Montréal.

Les pompiers ont dû alors répondre à une alerte générale qui a mobilisé pas moins de 125 sapeurs et une trentaine d'unités mobiles, dont six échelles aériennes qui ont servi à entourer l'immeuble.

Selon le directeur du service d'incendies de Montréal, M. René Plaisance, le tout aurait débuté vers 19h10 par de violentes explosions qui ont complètement ravagé le sous-sol, le rez-de-chaussée et le premier plancher.

L'édifice, qui compte quatre étages, était occupé, au rez-de-chaussée, par un restaurant de cuisine vietnamienne et un commerce de suède alors que les trois autres étages étaient occupés par environ 28 personnes qui habitaient tous des appartements de une pièce et demie. En tout, on dénombre 36 logements.

Les sapeurs ont travaillé énormément à empêcher les flammes de se propager à l'édifice voisin en concentrant leurs efforts sur un mur mitoyen.

Cet édifice d'une dizaine d'étages est occupé par 75 commerçants ou manufacturiers de fournitures qui ont transféré toutes les peaux de valeur dans un endroit sûr. Selon les déclarations du père Morin, aumônier des pompiers de Montréal, les flammes atteignaient des proportions immenses, jaillissant de l'immeuble à quelque 25 pieds dans les airs.

Le révérend a d'ailleurs administré les derniers sacrements à une des victimes du malheureux sinistre. On dénombre donc six morts et quatre pompiers ont été blessés et transportés à l'hôpital.

Selon les témoignages de policiers présents sur place pour évacuer l'immeuble, il semble que les cris aient été entendus au quatrième plancher et personne n'aurait vu quelqu'un en sortir. De son côté, le directeur Plaisance affirmait que les recherches dans le but de trouver d'autres victimes se poursuivraient une partie de la nuit.

Mistassini

L'hôtel de ville coûtera \$318,000 aux contribuables

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — "L'hôtel de ville de Mistassini coûtera \$318,000 aux contribuables."

C'est ce qu'a indiqué, hier soir, le maire Charles-Edouard Simard en réplique au conseiller Yvon-Marie Bouchard qui a soutenu que les surplus de six règlements totalisant \$23,306,28 prouvaient que le conseil avait pris ses responsabilités. D'ailleurs ce montant sera affecté pour faire l'achat d'ameublement de bureau, aménager l'extérieur et l'intérieur du nouvel hôtel de ville, acheter de l'équipement pour le garage et de la machinerie pour faire le service d'entretien et faire des travaux de voirie sur la rue Louis-Hémon.

"Contrairement à ce qui a été dit, a affirmé M. Bouchard, j'ai toujours pris mes responsabilités." Il ajoutait que tous les citoyens étaient responsables des règlements acceptés à la ville, car s'ils ne viennent pas, cela démontre qu'ils les approuvent.

C'est alors que le maire a dit que M. Bouchard venait de s'embarquer sur un terrain très glissant, et qu'il a fait

La SQ commencera son enquête à Chicoutimi

par Guy Bergeron

MONTREAL — Des membres de la Sûreté du Québec de l'Escouade des crimes sur la personne seront à Chicoutimi, au cours des prochaines heures, pour commencer l'enquête, à la suite du meurtre de Mlle Jocelyne Houle du 2484 boulevard Saint-Paul, qui a été trouvée sans vie, dimanche, dans un fossé, sur une petite route secondaire du village de Saint-Calixte, situé à 30 milles au nord de Montréal.

En effet, les policiers Victor Judd et Normand Vien du Bureau des enquêtes criminelles de Montréal à la Sûreté du Québec viendront interroger plusieurs personnes à Chicoutimi, soit des personnes qui auraient été présentes à Montréal, avant la disparition de Mlle Jocelyne Houle, mercredi et jeudi dernier.

Il faut dire que l'autopsie pratiquée, hier, à Montréal, n'avait pas été concluante puisque des expertises devront se poursuivre au cours des prochaines heures.

Ce n'est qu'aujourd'hui qu'on saura définitivement de quoi est décédée Mlle Houle, et si elle a été violée par ses agresseurs.

part du coût du nouvel hôtel de ville qui devait être payé à 100 pour cent par le ministère. "Je ne voulais pas en parler, a-t-il dit, mais vous m'avez forcé à le faire, et si ce n'est pas vrai, dites-moi le contraire."

A cela, M. Bouchard a fait mention qu'il y a eu un changement de gouvernement, et que plusieurs municipalités n'ont pas eu les subventions demandées. Il ajoutait qu'il était sincère et il a mis le maire au défi qu'il aurait fait la même chose s'il avait été en fonction.

Cette passe d'armes avait débouté quelque peu au début de la séance régulière concernant la location du local du club de l'Age d'or. Pour le maire Simard, le montant de \$600 payé par ce club au Centre communautaire ne pouvait augmenter le taux de la taxe, alors que ce sont les travaux réalisés qui en sont responsables. Devant le fait qu'aucune décision ne semblait se prendre, le maire a fait remarquer que c'était aux échevins à prendre une décision, et non seulement le responsable des loyers.

"Je garde le statu quo, bien que j'apprécie ce mouvement, a mentionné le conseiller Bouchard. Je me passe de commentaires, et mes actes prouvent que j'ai pris mes responsabilités dans le passé." M. Bouchard ajoutait que ce n'était pas la première fois qu'il se faisait dire qu'il ne prenait pas ses responsabilités, et il espérait bien que ce serait la dernière.

Sur cette question de l'Age d'or, le conseiller Jacques Turcotte a dit pour sa part qu'il n'était pas contre ce mouvement, mais il a été d'avis qu'il fallait respecter la structure municipale établie. "Je continue à dire que de donner le local gratuitement au club de l'Age d'or, il faudra le faire également pour les autres associations", a-t-il poursuivi.

Le conseil municipal s'est rallié à la suggestion du conseiller Maurice Morissette pour rencontrer le conseil de l'Age d'or avant de prendre une décision.

Gagnon Frères

Le syndicat entrevoit des négociations très pénibles

par Jacques Girard

ROBERVAL — Dans une entrevue au Quotidien, M. Nicol Morin vice-président du Syndicat national des travailleurs de Roberval (FTPF-CSN) a commenté la nomination de M. Bruno Chéricota au poste de directeur général de l'entreprise Gagnon Frères Limitée de Roberval. Il remplace M. Rosaire Gagnon qui a démissionné la semaine dernière, prétextant des raisons de santé.

La nomination de M. Chéricota au poste de directeur général annonce des négociations très pénibles, "roff" pour citer l'expression du vice-président du syndicat. Précisons que M. Bruno Chéricota était contrôleur de la compagnie avant sa nomination.

Les syndicats de la scierie Gagnon Frères de Roberval ont déjà fait paraître deux numéros de leur journal dont le titre paraphrase le nom de M. Chéricota, c'est-à-dire "L'Enfer-Chiquita".

Le mot "Chiquita", selon des commentaires recueillis chez les travailleurs, porte à penser à ces "républiques de banane sud-américaines" appartenant à des intérêts étrangers et lointains qui écrasent les travailleurs. Les amateurs de littérature liront le volume de Miguel Angel Asturias intitulé "L'homme de maïs". A Roberval, ce serait "L'homme de pois".

Rosaire Gagnon

Au cours de cette rencontre, les instances syndicales déplorent le départ de M. Rosaire Gagnon qui "était un homme intelligent et de bonne foi et qui croyait beaucoup à la négociation, au dialogue entre employeurs et employés."

Les preuves existent de continuer M. Morin. Le syndicat est en vigueur depuis 1961 et nous avons négocié avec

M. Gagnon six conventions (61, 63, 66, 69, 71 et 73) et toujours sans grève.

De plus, si les négociations ont repris la semaine dernière, c'est toujours grâce à M. Rosaire Gagnon, d'ajouter M. Morin.

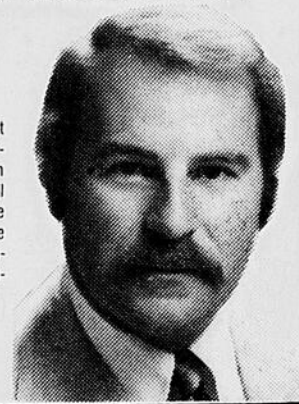
M. Rosaire Gagnon désirait consentir l'indexation demandée par les travailleurs, laquelle a été accordée aux travailleurs des diverses scieries de la région. Mais comme le spécifie M. Morin, il n'avait pas le mandat, M. Chéricota tirant constamment les ficelles dans les coulisses, déclare M. Morin.

Dans ce conflit qui dure depuis 12 semaines, le départ de M. Gagnon et la nomination de M. Chéricota constituent certes deux ombres au tableau, toujours selon M. Morin.

FAITES CONNAISSANCE

AVEC LE REPRESENTANT SUN LIFE

Au Saguenay, monsieur Potvin est l'homme qu'il faut connaître. Léo-R. Potvin se classe parmi les représentants Sun Life les plus chevronnés. C'est dire qu'il fait bien son travail. Et son travail consiste à offrir la meilleure protection d'assurance qui soit. Monsieur Potvin est à votre entière disposition. Appelez-le dès maintenant aux 543-3304 ou 549-9250.



SunLife DU CANADA

COMPTABLES GENERAUX LICENCIES (C.G.A.)

LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE, POLIQUIN ET CIE C.G.A.

110 EST. RACINE, SUITE 205, CHICOUTIMI — 549-1717
2900, CH. QUATRE-BOURGEAIS, STE-FOY — 658-3323

CLAUDE LACROIX C.G.A. syndic GABRIEL LAPOINTE C.G.A.
OLIVIER LAPOINTE C.G.A. syndic PIERRE POLIQUIN C.G.A.
SERGE PELLETIER C.G.A. DENIS GRENER C.G.A.

Notre vie nous tient à cœur.

PLAN ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE ASSURANCE-VIE ASSURANCE COLLECTIVE

JEAN-CLAUDE GERVAIS

BUR.: 549-5161
RES.: 549-2794

La Mutuelle du Canada 393 est, rue Racine, Chicoutimi.

H & R BLOCK
a 17 raisons qui devraient vous inciter à les laisser préparer votre déclaration d'impôt.

RAISON NUMERO 3.

Ils savent que la situation fiscale de chacun est différente. Aussi, prennent-ils le temps nécessaire à bien comprendre votre situation. De cette façon, ils vous aident à bénéficier de tous les avantages que la loi permet. H & R BLOCK peut vous aider à payer moins d'impôt.

ALMA: 645, Sacré-Coeur CHICOUTIMI: Place du Saguenay

Sears

CHICOUTIMI — 10, Racine est — 543-7306
JONQUIERE: 180, St-Dominique — 542-7672

H&R BLOCK
POUR VOTRE IMPÔT

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Claude COTE

Alma et les environs: 552-7829
St-Faïen et les environs: 679-3832
Sans frais interurbains: Abonnement et Service à domicile: 545-4664
Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Il existe un endroit pour ces silencieux

INSPECTION GRATUITE!

Il est temps de changer votre silencieux. SPECIAL SILENCIEUX GM \$3880 INSTALLATION COMPRISE

Pour Buick LeSabre, Pontiac, Century, LeMans, de 70 à 74, moteur 350-2B, taxe prov. en plus.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI MEME A NOTRE SERVICE APRES VENTE

DUCHESNE AUTO ETRE

450, Dequen, ALMA 662-3431

Avant d'amender la loi 98, M.-A. Bédard avait promis de consulter le conseil de Chicoutimi

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Persuadé que le ministre de la Justice et député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, le consultera avant d'adopter les changements à la loi 98, comme il l'avait d'ailleurs promis, soutient-il, le conseil municipal de Chicoutimi n'a pas souscrit favorablement à l'article publié hier dans Le Quotidien, selon lequel des élections seraient décrétées pour le 6 novembre et que la fusion de Jonquière et Chicoutimi serait éventuellement retardée jusqu'en 1981, après la tenue d'un référendum populaire sur la question.

Pour un, le conseiller Emile Corneau a dit aimer "mieux croire le député Marc-André Bédard que les journalistes", le premier ayant promis au conseil municipal qu'une consultation préalable précéderait les changements à la loi 98, et que de plus, un rapport sur le sujet serait demandé aux intéressés.

Pour sa part, le maire Henri Girard a indiqué qu'il rencontrerait incessamment M. Bédard, en compagnie d'autres membres du conseil.

"Je suis persuadé que M. Bédard va nous consulter avant que la loi soit amendée", a-t-il allégué, faisant par la suite valoir le fait que sa ville n'était pas la seule intéressée par cette question.

Une chose est certaine cependant: quelques élus diffèrent d'opinion sur les intentions présumées du Conseil des ministres, lequel devrait se pencher, encore une fois mercredi sur le dossier et, possiblement, déterminer les modalités de la modification à la loi 98.

D'ailleurs, le maire Girard indiquait lors de la conférence de presse qui a suivi l'assemblée du conseil hier, que même si le Conseil des ministres adoptait certains changements à la loi qui ne ren-

contraient pas les vues de son conseil, des changements ultimes pourraient survenir avant que les modifications ne soient votées par l'Assemblée nationale pour prendre force de loi.

Les points en litige, bien qu'aucun élu ne se prononce ouvertement sur le sujet, sont, selon toute vraisemblance, la date anticipée des élections, et les modalités de représentation électorale (suffrage universel, nombre de conseillers, etc).

Permis

Par ailleurs, le conseil municipal proposait hier une solution au problème de la construction résidentielle dans le secteur de la paroisse à plusieurs représentants de ce secteur, dont quelques anciens conseillers et l'ancien maire.

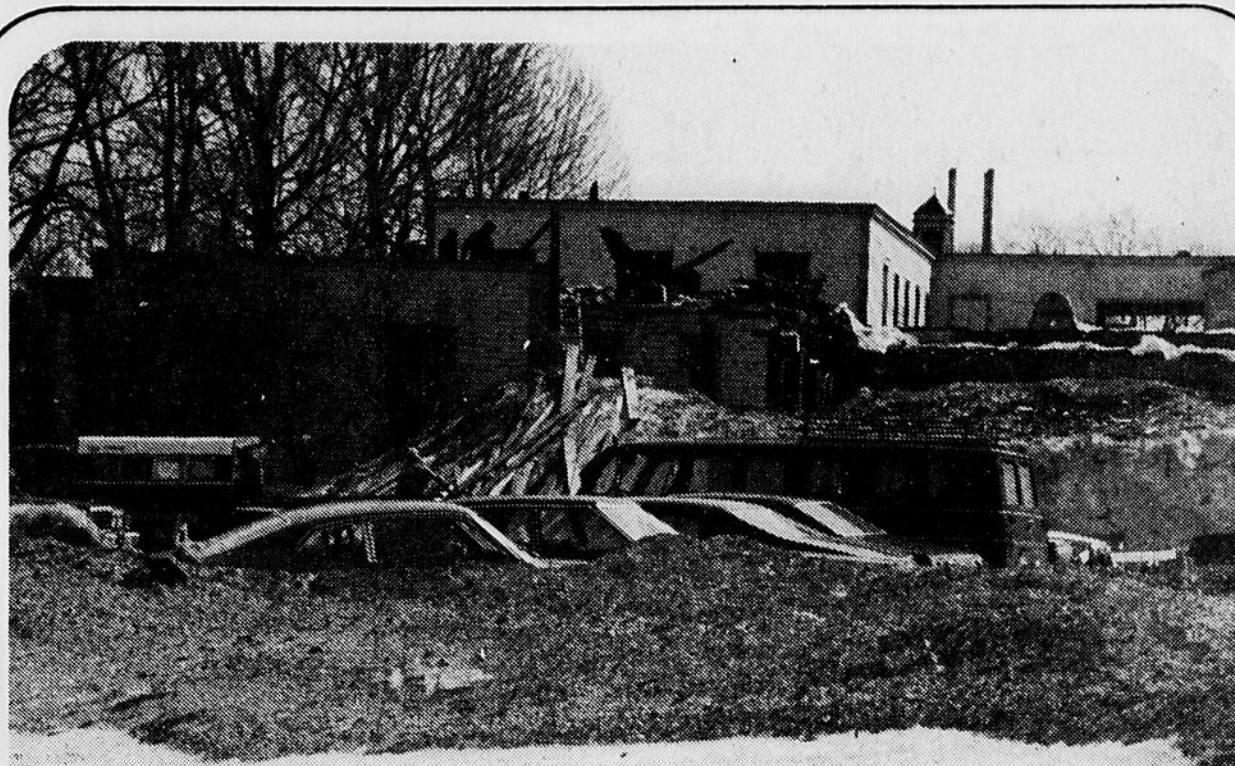
La proposition de la ville consiste à permettre la construction résidentielle

dans la paroisse sur tout terrain acquis avant la promulgation du règlement proposé.

Hier, le conseil rencontré à huis clos les représentants du secteur pour leur soumettre la proposition, et si ces derniers étaient favorables, le règlement sur le sujet (93) devait être adopté hier.

La principale restriction du nouveau règlement de la ville qui, en général, ressemble beaucoup à l'ancien règlement de zonage de la paroisse, porte sur l'interdiction de toute construction résidentielle unifamiliale et bifamiliale dont le propriétaire du terrain ne tire pas principalement son revenu de l'exploitation agricole.

On sait que l'administration municipale tente par une réglementation de restreindre la construction résidentielle dans le secteur de la paroisse, pour freiner l'étendue croissante de l'urbanisation.



FOYER DES LOISIRS — Les travaux de rénovation du Foyer des Loisirs se déroulent, semble-t-il, normalement. Les échéances ont été respectées jusqu'ici, et tout pourrait bien être terminé au milieu du mois

d'octobre, tel que prévu. Hier soir, au conseil de Jonquière, on a soumis une légère modification au projet initial. Il s'agit d'installer une isolation plus adéquate que celle qu'on avait prévue.

A Jonquière Nouveaux projets d'aménagement de six parcs municipaux

JONQUIÈRE — Le conseil de ville de Jonquière a vu repartir, hier soir, les projets d'aménagement de parcs municipaux, emportés, on s'en souvient, par le raz-de-marée d'opposition au règlement d'emprunt du Foyer des Loisirs, en janvier dernier.

C'est le président du comité des loisirs, le conseiller Yvon Dubé, qui a présenté avis de motion en ce sens. Les emprunts qu'on compte faire pour réaliser les projets totalisent la somme de \$413,000.

Le nouveau plan d'aménagement de parcs urbains touche les parcs Saint-Dominique (\$88,000), Versailles (\$155,000), Fortin (\$60,500), Plateau Deschênes (\$10,000) et La Meuse (\$10,000). La ville de Jonquière apportera également une contribution de \$75,000 à l'aménagement du parc de secteur Kénogami. Il s'agit là, en l'occurrence, du Centre commémoratif Price.

La Commission scolaire régionale Lapointe apportera une participation de \$145,000 à la réalisation de ce projet.

Taxe sur la machinerie

On a par ailleurs appris, hier soir, que c'est l'Union des municipalités du Québec qui prendrait finalement en main le dossier de la taxe sur la machinerie industrielle et les barrages hydro-électriques.

Un groupe de maires d'une trentaine de municipalités du Québec, dont fait partie le maire Dufour, avait décidé d'étudier la question et d'évaluer les pertes de revenus que pouvaient représenter, pour les municipalités, les incidences de la loi québécoise sur le sujet.

En fin de semaine, à Charlesbourg, le comité a demandé à l'UMQ de prendre la relève dans le dossier. L'organisme s'ajoutera les services d'une firme de spécialistes.

On croit être en mesure de présenter un mémoire sur le sujet au ministre des Affaires municipales d'ici une quinzaine de jours.

A Ste-Rose-du-Nord La taxe d'eau passe de \$95 à \$260 par année

par Denise Pelletier

STE-ROSE-DU-NORD — La situation était fort confuse, hier, lors de la séance spéciale au cours de laquelle les conseillers de la petite municipalité de Ste-Rose-du-Nord, devant environ la moitié des quelque 330 propriétaires payeurs de taxes, ont adopté du même souffle le bilan de l'année 1976 et les prévisions budgétaires pour 1977.

D'après ce qu'il est ressorti des discussions, les prévisions budgétaires de 1977 comportent une hausse de la taxe foncière, qui passe de \$1.35 à \$1.60 du \$100 et de la taxe d'eau, qui passe de \$95 à \$260 par année.

Cependant, ces augmentations ne peuvent être appliquées à l'année 1977, puisque les avis de taxes ont déjà été envoyés et que des montants ont déjà été payés. Pour que le budget soit accepté par le gouvernement québécois, il faut d'autre part qu'il soit équilibré, c'est-à-dire que le montant inscrit à "re-

venus" soit le même que celui inscrit à "dépenses".

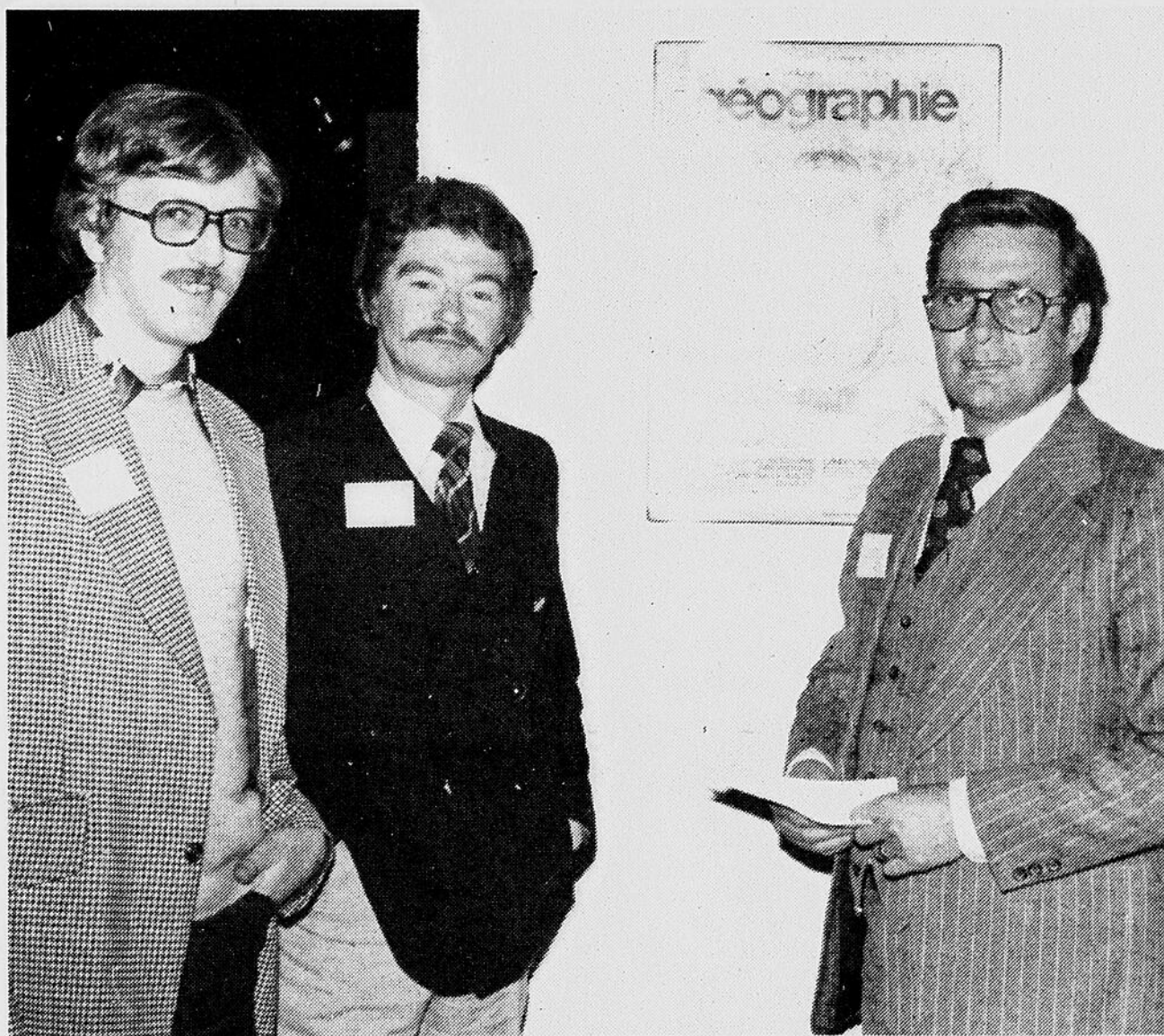
On va donc inscrire ces hausses de taxe sur le budget, afin qu'il soit équilibré "sur papier" et que le gouvernement puisse l'accepter.

Pour percevoir les montants supplémentaires à ceux inscrits dans les avis de taxes, on aura recours à une taxe spéciale, destinée à défrayer le coût d'un emprunt de \$20,000, représentant le déficit accumulé, plus \$16,539 représentant le déficit réel prévu pour 1977. Cette taxe spéciale, notamment pour l'eau, pourrait représenter environ \$45 par propriétaire.

Les contribuables présents ont formulé certaines objections, ils ont demandé des éclaircissements, mais dans l'ensemble, ils ont accueilli avec calme tous ces chiffres. Il faut dire que l'évaluation moyenne des propriétés à Ste-Rose est de l'ordre de \$2,500, de sorte que les taxes foncières étant très modestes, elles peuvent être haussées sans que les propriétaires y trouvent trop à redire.

D'autant plus que le conseil leur a promis qu'il s'agissait d'une situation temporaire, et que ce serait l'an prochain, soit en 1978, qu'il faudrait décider si oui ou non la taxe foncière de \$1.60 du \$100 et la taxe

d'eau de \$260 devront être appliquées à la lettre. Les contribuables se sont donc promis de se représenter à l'assemblée du conseil municipal lorsqu'il s'agira d'adopter les prévisions budgétaires pour 1978.



GÉOGRAPHE PROFESSIONNEL — Trois des six panélistes à la table de discussion sur "le géographe professionnel". MM. Régis Guérin, Louis-Marie Bouchard et Gérard Brassard.

La géographie: une science qui provoque des promesses d'avenir

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le géographe professionnel a fait son autopsie, hier, à Chicoutimi, au cours d'une rencontre où six panélistes ont eu à s'exprimer, les uns étant des gens de la profession, les autres des employeurs de géographes qui ont manifesté leur intérêt à l'endroit de cette science qui donne des promesses d'avenir.

MM. Louis-Marie Bouchard, Régis Guérin, Laval Tremblay, Bertrand Tremblay, Gilles Rinfret et Gérard Brassard ont tour à tour donné une image du géographe professionnel et de la profession, tout en exigeant que leur formation s'accroisse autant dans

l'administration que dans la force de leur profession, la cartographie.

M. Louis-Marie Bouchard, de l'OPDQ, considère que le géographe a trouvé sa place dans le champ des professions, parce qu'il a été formé par des méthodes plus rigoureuses et moins littéraires.

Malgré tout, a-t-il dit, le géographe a la possibilité de savoir écrire des rapports mais sa marque de commerce est la cartographie.

M. Régis Guérin, qui a fait sa marque au CRD et qui est maintenant à l'emploi de l'OPDQ, voit le géographe au niveau du fonctionnarisme. Il a vanté la possibilité de généraliste du géographe, mais a émis

l'opinion qu'il doit se faire une idée et ajuster son tir pour faire face aux situations.

En tant qu'employeur, M. Bertrand Tremblay, président de l'UPA, croit qu'un géographe est un homme à trois dimensions et que sa principale qualité est son bon esprit dans son milieu de travail.

Il a reproché aux tenants de cette profession qui peuvent trouver du travail dans un organisme comme celui dans lequel il milite, de vouloir trouver une nouvelle orientation trop rapidement, après un stage comme employé. "Quand on sait qu'un géographe peut devenir rentable après plusieurs mois de travail chez nous, il est certain que nous n'avons pas l'intention de renouveler continuellement l'apprentissage d'un employé spécialisé de ce genre."

Géographe de la première crue de l'UQAC, M. Laval Tremblay, à l'emploi d'une firme de Chicoutimi, a reproché le manque de profondeur dans la formation de géographe.

Sans vouloir tracer un tableau sombre de la profession, il a fait part que le géographe devait se "câbrer" avec la société. Il admet cependant que c'est une profession qui commence à se découvrir et est prêt à concéder qu'il a pris une grande connaissance dans l'étude de la profession.

M. Gilles Rinfret, ingénieur, emploie deux géographes dans sa firme et il voit un avenir certain pour cette profession. Avec les nouvelles normes de sa profession, il croit que le géographe professionnel a sa place dans la mise en place des grands projets, de par sa formation générale et de par son expérience.

Enfin, M. Gérard Brassard, commissaire industriel, s'est dit confiant dans l'avenir du géographe, considérant que c'est une discipline très vaste.

Il a souhaité que les éducateurs s'attaquent à former des géographes pour la fonction administrative.

Accusé de viol soumis à un examen psychiatrique

par Guy Bergeron

ALMA — Le juge Edmond Savard, de la Cour criminelle a ordonné un examen psychiatrique de 30 jours, dans le cas d'un jeune père de famille, âgé de 22 ans, de Saint-Léon, accusé d'avoir violé une adolescente de 16 ans, de Saint-Nazaire.

On se rappellera que jeudi soir, l'individu aurait fait venir l'adolescente de 16 ans chez lui, et qu'une fois rendue dans sa maison, il la menaça avec un couteau pour assouvir ses bas instincts, toujours selon les prétentions du ministère public.

Hier matin, Me Denis Dionne, procureur de la Couronne a réclamé un examen psychiatrique dans le cas du prévenu.

On sait que l'enquête policière dans cette affaire est menée par le détective Claude Lessard du Bureau des enquêtes criminelles, à Chicoutimi et l'agent Roland Labrecque du poste de la sûreté de Saint-Ambroise.

Les dépôts garantis du Trust Général: c'est pour...

pour vos projets d'avenir	1 an 8 1/8%	
	2 ans 8 3/8%	
	3 ans 8 5/8%	
pour vos besoins de demain	4 ans 8 7/8%	
	5 ans 9 1/4% (annuellement)	
	5 ans 9% (6 mois)	
pour bientôt	5 ans 8 3/4% (mensuel)	

Le Trust Général garantit ces taux de rendement sur vos dépôts. Le dépôt minimum est de \$500. Nous avons aussi des échéances de moins de 1 an. N'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous écrire pour obtenir plus de renseignements.

TRUST GÉNÉRAL 494, Champs Elysées, Chicoutimi - (418)549-6490
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec. Ces taux sont susceptibles de changer sans avis mais sans affecter ceux déjà consentis.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Tous les Québécois aspirent à la paix sociale

Comme il avait raison le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, de constater, devant les congressistes de la Chambre de commerce du Saguenay réunis à Jonquières, dimanche "...que nous avons tous, au Québec, un goût profond de trouver une paix sociale".

Son collègue du Développement économique, le ministre Bernard Landry, s'exprimait dans des termes analogues deux ou trois semaines plus tôt, à un ralliement du Club Québécois, à Alma.

Ces deux hommes forts du cabinet Lévesque ont impressionné leur auditoire par la lucidité de leurs réflexions touchant sur l'évolution socio-économique du Québec, et par leur foi dans la capacité du Québec à relever le défi de la présente décennie.

Magiciens du verbe qui se sont exprimés sans l'aide d'un texte, ces deux hommes me paraissent d'une sincérité évidente et d'une détermination à toute épreuve. Ils se font les nouveaux prédicateurs des aspirations québécoises.

Les deux hommes ont traduit, à l'instar de leur chef René Lévesque, leur confiance dans le résultat positif que devrait provoquer le sommet économique du mois prochain entre les grands partenaires — trop souvent opposés — de l'activité socio-économique, le gouvernement, le monde syndical et le patronat.

"C'est une première étape que de

commencer à se parler. Il faut trouver une entente sur les faits économiques et mesurer les longueurs d'ondes communes, sur les problèmes économiques et sociaux", a mentionné le ministre Marois.

Pour sa part, le premier ministre veut faire accepter les "faits têtus" à ce sommet de mai... "Notre société est le lieu de trop d'affrontements, de trop de disparités et aussi, hélas, de trop d'inégalités encore douloureuses pour qu'on puisse rêver en couleur à pareille harmonie instantanée. Mais il est tout de même permis de songer modestement à l'amorce d'une compréhension commune des problèmes et d'un dialogue de bonne foi, qui pourraient nous engager sur le chemin ardu de ce minimum de paix sociale dont on sent partout le besoin..."

On souhaite sincèrement que le soleil se lève sur une nouvelle ère de compréhension mutuelle, mais "les faits têtus" viendront hanter la rencontre, comme les inégalités entre les secteurs public et privé, l'ignorance d'un trop grand nombre de citoyens pour la chose économique, le vieillissement de nos principales usines, le refus du président Carter de relever le salaire minimum aux Etats-Unis à plus de \$2.50 l'heure, alors qu'à sa première décision, le nouveau ministre québécois du Travail, Jacques Couture, l'a fixé à \$3, le véritable blocus économique, sur le plan des investissements notamment,

qu'appliquent des grands centres de décision du monde anglophone des affaires pour combattre les objectifs du Parti québécois notamment contre certains éléments de la Charte de la langue, etc...

L'une des réalités les plus graves, mais sur laquelle on jette un voile pudique, a été montrée du doigt par l'économiste et professeur Adam Lapointe, de l'Université du Québec à Chicoutimi, au congrès de la Chambre régionale. C'est la mauvaise réputation faite aux administrateurs de la grande industrie, comme aux bâtisseurs de la petite et moyenne entreprise: "L'entrepreneurship conventionnel est si mal perçu, que les fondateurs des entreprises se font accuser d'exploiteurs, ce qui décourage d'éventuels promoteurs..."

Si on décourage les bâtisseurs d'entreprises, comment peut-on espérer une stimulation économique efficace de longue durée?

Au Japon, pays absolument dépourvu de richesses naturelles, sauf la plus précieuse, celle des cerveaux, le niveau de vie est le plus élevé au monde... mais le climat social est serene. La grève est pratiquement inexistante.

Et les Japonais innovent encore dans le domaine des relations ouvrières-patronales. Ainsi un syndicat ouvrier japonais a scandalisé les dirigeants syndicaux du monde occidental

dernièrement en faisant la proposition suivante à M. Jean Perrière, délégué général à Tokyo de la firme française Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, qui vient de construire au Japon une usine de laine de verre: "...Compte tenu des avantages que vous nous accordez et des risques que vous prenez en créant une usine, les ouvriers que nous vous envoyons s'engagent sur l'honneur à ne jamais se mettre en grève."

Et le journaliste Georges Valance, qui rapporte ce fait dans le dernier numéro du grand hebdomadaire français "L'Express", comme pour calmer l'étonnement de ses lecteurs, enchaîne: "...Cette garantie de calme social à vie n'est pas une exception. Elle n'est, au contraire, qu'un reflet du formidable consensus qui anime la société japonaise et qui, plus que tout, explique les performances de son économie."

Ce que le peuple japonais comprend mieux que tout autre, c'est que lorsque l'économie se porte bien, chaque citoyen en bénéficie.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Il est pourtant loin le temps des catacombes...

Nos universités au Québec et principalement celles que l'on appelle Université du Québec, et nous en avons une chez nous, sont-elles à la hauteur de la situation?

Ces endroits de haut savoir repondent-ils aux attentes de la population?

Si vous le voulez, nous parlerons ensemble de celle qui fait le sujet de bien des écrits depuis quelque temps chez nous, et plus particulièrement sur les sciences religieuses.

Si vous saviez combien je me sens petit et incompetent, et quel courage il me faut pour aborder ce sujet avec vous.

Non pas que je ne sois pas convaincu, mais parce que la façon dont nous parlerons dans cet article, et les prises de position que nous aurons à prendre sont tellement importantes, qu'il importe que nous soyons éclairés des lumières de l'Esprit-Saint, pour traduire ensuite cette lumière dans nos actes personnels et aussi collectifs, face à nos devoirs de chrétiens catholiques.

Avec plusieurs d'entre vous, je suis d'accord pour dire que notre Université du Québec à Chicoutimi répond à de nombreux critères de qualité et que sûrement, les personnes qui en ont la responsabilité visent à l'améliorer encore.

Cependant, je suis aussi d'accord avec ceux qui se battent pour conserver ou améliorer le statut des sciences religieuses à l'université.

Il y a beaucoup de lacunes à combler et je suis du côté de ceux qui se battent pour obtenir justice.

Mais avant d'aller plus loin sur le sujet des sciences religieuses, je voudrais faire un arrêt sur nos responsabilités d'éducateurs et de parents. Je voudrais parler avec vous du produit fini que sont nos enfants à leur sortie de l'université.

Il ne faut pas nous le cacher, dans beaucoup de cas, le produit est à moitié fini, dans le sens qu'il manque une dimension à sa qualité d'homme et de femme pour être en mesure de s'engager à fond dans la société que nous avons tous le devoir de former ou de réformer.

Cette dimension, vous l'avez deviné, c'est la dimension religieuse, et elle

est absolument essentielle à la tranquillité de l'esprit et pour motiver nos étudiants à bâtir une société qui s'appuie sur des principes évangéliques.

Cependant avant de dire, c'est la faute à l'université, peut-être pourrions-nous nous poser certaines questions sur la qualité des différents degrés qui précèdent le passage à cet endroit de haut savoir.

On ne peut prendre une pâte déjà pétrie avec une levure de piètre qualité et en faire un pain de qualité. De même, l'université ne peut prendre un étudiant déjà miné par ses expériences sexuelles ou antireligieuses, ou antirigieuses, et en faire tout d'un coup une personne profondément chrétienne et vivant des valeurs évangéliques.

Ce serait à mon avis, beaucoup trop demander à l'université.

Comprenez-vous maintenant mon hésitation du début?

C'est que nous allons maintenant entrer dans une partie du problème et je voudrais essayer de toucher la plaie sans faire de peine à personne.

Ne croyez-vous pas que nous les parents, nous sommes les premiers responsables de la situation actuelle dans le domaine de l'éducation religieuse? N'avons-nous pas, par notre comportement égoïste et jousseur, évité de vivre l'Evangile dans nos foyers parce que c'est trop fatigant et trop engageant?

N'avons-nous pas évité de surveiller de près et de collaborer à l'éducation religieuse dans nos écoles secondaires et nos cégeps?

Pourtant, c'est là que commence l'endoctrinement.

C'est là que sont les premiers fruits pourris qui pourrissent les autres.

C'est là que souvent on fait passer l'ancienneté avant la compétence.

C'est là souvent où en philosophie, on ne parle que de sexe ou de drogues depuis le début de l'année.

C'est là où trop souvent, la qualité de l'enseignement prend pour son rhume.

Ce n'est pas de cette façon que l'on prépare de fu-

turs universitaires et encore moins de futurs professeurs d'université.

Ce n'est pas de cette façon que l'on prépare des catéchètes et des responsables de pastorale.

Ce n'est pas de cette façon que l'on prépare des étudiants à avoir soif de la parole de Dieu, à vouloir la vivre, et à avoir des exigences, une fois à l'université.

Il se produit qu'à travers tous nos renoncements et toutes nos petites lâchetés, on contribue à se bâtir une Eglise qui longe les murs de nos écoles et qui se contente souvent d'être présente tout simplement.

Nous avons besoin d'une présence dynamique de l'Eglise dans nos écoles, et je crois que dans une très bonne proportion, elle y est cette présence. Cependant elle est souvent bien seule.

Je ne voudrais pas diminuer le magnifique travail de ceux qui sont engagés dans la pastorale de nos écoles secondaires et de nos cégeps.

Ce que je voudrais pour eux, c'est l'appui total des autorités en place et des gens du milieu.

Nos écoles sont confessionnelles, catholiques, et je soutiens et je défendrai toujours le principe que comme telles, elles n'ont pas à tergiverser mais doivent être engagées à fond dans la promotion de la foi catholique et former des étudiants qui seront des leaders chrétiens dans les années à venir.

En matière de langue comme en matière de religion, je respecte l'opinion des autres, mais si pour cela, je suis obligé de renoncer à défendre nos principes et nos droits acquis de catholiques au Québec, je regrette, je n'en suis pas, et mon respect pour ceux d'une doctrine différente de la nôtre ou pour ceux qui n'en ont pas du tout ne vas pas jusqu'à leur faire une place dans nos écoles secondaires, nos cégeps et nos universités.

Je me battra donc pour les en sortir, car indéniablement, n'en déplaise à certaines personnes un peu trop naïves mais bien intentionnées, ils y sont et font sans trop que ça paraisse leur travail de destruction.

Ce qu'il faut à l'éducation religieuse dans nos écoles,

c'est une meilleure place dans la grille horaire, des périodes plus fréquentes, un personnel plus nombreux et mieux préparé, du matériel didactique plus adéquat, un service de vie étudiante plus motivé en rapport avec nos écoles confessionnelles exerçant un leadership chrétien et planifiant avec le service de pastorale des activités et des périodes de ressourcement plus nombreuses.

Il faut aussi que la direction de nos écoles, notre personnel non enseignant et nos enseignants soient tous prêts à vivre une pastorale vivante préparatoire à une meilleure société.

Il faut aussi que nous, parents, nous soyons derrière eux et avec eux et que nous exigeons qu'il en soit ainsi.

C'est une partie de ce que moi, comme commissaire d'école, je considère comme reprendre nos écoles en main.

Etes-vous avec moi dans cette bataille?

Si on revenait maintenant à l'université, et aux sciences religieuses.

Il est bien clair que je préconise la même politique que celle énoncée précédemment.

Je ne sais pas ce qui a pu se passer et faire qu'un jour on se retrouve dans un pays à plus de quatre-vingt pour cent catholique, avec des universités neutres, ou plutôt, je ne le sais que trop, mais pour ne pas prolonger cet article, je n'en parlerai pas aujourd'hui.

Je me contenterai du principal objectif de mon intervention.

J'ai de bons amis à l'université, ou du moins, j'espère en avoir. Pour les autres que je ne connais pas ou que je connais moins, seul le Christ connaît le fond de leur cœur et personnellement, je n'ai pas à les juger.

Je souhaite tout simplement qu'en se parlant, on se comprenne et que l'on prenne ensemble les graves responsabilités que nous avons.

Je considère que l'intégration des sciences religieuses à un autre département ou module serait un net recul et ne doit pas se faire.

Je souhaite plutôt que tous se donnent la main pour favoriser et améliorer ce qui est déjà en place.

Pour rendre ma position plus claire et appuyer plus

fortement ceux qui oeuvrent en éducation religieuse à l'Université du Québec à Chicoutimi, je pose officiellement le geste de demander à ceux qui auront à poser des actes, de le faire dans le sens des demandes de notre évêque et de ceux qui ont la respon-

sabilité de l'éducation religieuse à notre université.

Je fais cette demande en mon nom et au nom de tous les membres de l'Association des parents catholiques du Québec au Saguenay et en province.

Je le fais aussi au nom de tous les parents de la région qui n'ont pas le temps de s'exprimer et qui sont solidaires de cette demande.

En terminant, je voudrais vous dire, chers amis de partout et de tous les milieux enseignants, il est loin le temps des catacombes, relevons donc tous la tête

fièrement et défendons nos droits de catholiques.

François-Régis Thériault, président diocésain, Association des parents catholiques du Québec, 804, D'Argenson, Chicoutimi.

Le 18 avril 1977.

Le MEER: aucun gain net pour le Québec

OTTAWA (PC) — Une étude commandée par le Conseil économique du Canada révèle que le Québec reçoit peu ou ne retire aucun bénéfice net du programme du ministère fédéral de l'économie.

pie, professeur Richard de-

LE MEER-AGE

19/4/74

fortement ceux qui oeuvrent en éducation religieuse à l'Université du Québec à Chicoutimi, je pose officiellement le geste de demander à ceux qui auront à poser des actes, de le faire dans le sens des demandes de notre évêque et de ceux qui ont la respon-

sabilité de l'éducation religieuse à notre université.

Je fais cette demande en mon nom et au nom de tous les membres de l'Association des parents catholiques du Québec au Saguenay et en province.

Je le fais aussi au nom de tous les parents de la ré-

gion qui n'ont pas le temps de s'exprimer et qui sont solidaires de cette demande.

En terminant, je voudrais vous dire, chers amis de partout et de tous les milieux enseignants, il est loin le temps des catacombes, relevons donc tous la tête

fièrement et défendons nos droits de catholiques.

François-Régis Thériault, président diocésain, Association des parents catholiques du Québec, 804, D'Argenson, Chicoutimi.

Le 18 avril 1977.

Florent Villeneuve, ptre 792, Georges-Vanier, Chicoutimi.

Georges Tremblay, ptre 804, Georges-Vanier, Chicoutimi.

Le 18 avril 1977.

M. Denis de Belleval, ministre de la Fonction publique, Assemblée nationale, Québec.

Monsieur le ministre,

A la suite du député, Fabien Roy et du journaliste André Rufiange, du Journal de Québec, je viens vous dire toute l'anxiété que j'ai de savoir où sont passés les

\$800,000 que nous a coûté le dernier "party à la bière" sur la Montagne, le 24 juin 1976. Puisque nous, les contribuables, aurons à payer ce déficit, nous sommes en droit de savoir où est allé cet argent et à qui.

Où et à qui? (En détail, s'il vous plaît!) Vous voudrez également lever le voile sur l'utilisation de la subvention gouvernementale accordée aux organisateurs



Des travailleurs (164), à l'emploi de la scierie Gagnon & Frères, sont en grève depuis treize semaines à Roberval. Ce sont des salariés moyens, au pouvoir de pression limité. Les journaux ont permis de suivre les étapes de cette grève. Et peut-être d'en deviner les enjeux.

Nous sommes allés rencontrer les principaux offici-

ciers du syndicat local, M. Gérard Murray, président et M. Nicol Morin, vice-président. Nous les avons vus calmes et dignes; ils veulent défendre des avantages déjà obtenus ailleurs.

Avec toutes leurs familles et toute la population de Roberval, ils souffrent de cet arrêt de travail.

Aussi invitons-nous les équipes de Chantiers 77 et

d'autres groupes à exprimer leur solidarité avec ces travailleurs par des gestes concrets: lettres, dons, visites, etc. L'adresse du local du syndicat: 60, rue Auger, Roberval.

Une cinquantaine d'équipes de Chantiers dans la région se sont en effet rapprochées du monde des travailleurs durant le Carême. Ce que

nous leur proposons serait une bonne occasion de passer de la parole aux actes.

Florent Villeneuve, ptre 792, Georges-Vanier, Chicoutimi.

Georges Tremblay, ptre 804, Georges-Vanier, Chicoutimi.

Le 18 avril 1977.

Maurice Bergeron, 1,168, Mgr-Racine, Chicoutimi.

Le 12 avril 1977.

Dans la région

L'économie préoccupe le PQ

par Laval Gagnon

ROBERVAL — Comme il fallait s'y attendre, l'économique, tout autant que le culturel (politique linguistique), a occupé une large part des débats qui se sont déroulés dimanche, au congrès régional du Parti québécois, à la polyvalente de Roberval.

Les transports, l'agriculture, la forêt, la coopération, autant de domaines qui ont fait l'objet de discussions, parfois animées, et de résolutions.

Outre les résolutions de considérer comme une priorité à court terme la construction de l'autoroute Alma-La Baie, et un objectif à plus long terme, la réalisation d'une autoroute à quatre voies entre Québec et la région, les congressistes ont accordé une attention particulière au domaine de l'agriculture.

On souhaite en effet, la réalisation d'un deuxième plan agroforestier, à partir des demandes et objectifs émanant de l'Union des producteurs agricoles. D'autres résolutions demandent aussi des politiques de revitalisation de l'industrie laitière, de rentabilisation de la culture du bleuets par une augmentation du rendement des bleuetières et une aide à la cueillette du bleuets sauvage, de diversification de l'agriculture (productions en serres).

On espère également que le gouvernement mettra un frein à la spéculation foncière "qui met en danger notre patrimoine, surtout autour des villes, en instituant une véritable politique du territoire".

Forêt

Quant à l'exploitation de la forêt, les résolutions adoptées demandent:

— d'assurer des approvisionnements réguliers aux producteurs de bois de sciage et aux syndicats forestiers;

— de mettre en valeur un programme intensif de sylviculture et de mise en valeur des lots des particuliers et des terrains forestiers de la Couronne, de façon à reconstituer un approvisionnement plus rapproché des centres urbains et des usines;

— d'instituer une commission parlementaire pour faire la lumière sur l'appropriation de Price par Abitibi Paper et déterminer les véritables causes de ses agissements actuels.

Coopération

Secteur très vivant dans la région, le domaine de la coopération préoccupe grandement le PQ dans la région.

On désire l'intensification des politiques gouvernementales pour le fortifier et le développer.

Un des principaux volets que proposent les péquistes de la région pour l'édification d'une véritable

politique coopérative porte sur l'instauration de cours dans les écoles secondaires et primaires québécoises.

La langue

Par ailleurs, bien que tous s'entendent pour que le gouvernement adopte une politique de la langue qui fasse du français "la" langue du Québec, le consensus n'a pu s'établir dimanche sur les mesures qui doivent être instituées pour réaliser cet objectif.

Les divergences portent, bien sûr, principalement sur l'enseignement. Certains voudraient que toutes les écoles subventionnées par l'Etat soient françaises, "et dispensent de bons cours de langue seconde", alors que d'autres voient dans une plus grande radicalisation des politiques linguistiques du Livre blanc un danger pour le respect des minorités.

Une résolution, battue, incidemment, demandait que "les écoles de langue anglaise ne seront accessibles qu'aux Québécois de langue maternelle française-anglaise, dont l'un des parents au moins a fait ses études dans un tel système au Québec".

D'autre part, on souhaite une revalorisation du système d'enseignement public, et une diminution des subventions au système privé.

Autres résolutions

Parmi les autres résolutions adoptées, on remarque:

— une démocratisation de la représentation des conseils d'administration et de la direction des cégeps, en rendant électif la plupart des postes;

— l'instauration d'une politique du troisième âge en quatre volets: a) un organisme régional avec budgets et pouvoirs décisionnels; b) la conservation des résidences pour personnes du troisième âge; c) le développement de services en logement; d) l'intégration des citoyens du troisième âge à la vie sociale;

— l'implication directe de la Régie des services publics dans les systèmes téléphoniques en milieu rural;

— l'accélération de l'implantation des centres locaux de services communautaires et le maintien de l'hôpital de Chicoutimi dans sa vocation régionale;

— la négociation de la masse salariale entre les syndicats et le gouvernement dans les secteurs public et parapublic;

— la diminution des délais dans le règlement des conflits en instituant un mécanisme de négociations permanentes;

— l'établissement d'une commission parlementaire sur le budget;

— le maintien du droit de grève dans les secteurs public et parapublic.



ORDRE ET DISCIPLINE — Le congrès régional du Parti québécois a permis plusieurs discussions ouvertes qui ont appelé des réponses précises de la part des députés de la région. La participation des adhérents fut très sérieuse.

Un premier jeune cycliste meurt après avoir été heurté sur la rue

CHICOUTIMI — Le jeune Marc Chamberland, âgé de 13 ans, du 153, rang Saint-Marc, dans le canton Tremblay, a succombé à ses blessures, au cours de la nuit de dimanche à lundi.

On se rappellera que le jeune Chamberland, fils de M. Bernard Chamberland, déambulait en bicyclette, lorsqu'il fut happé par une automobile, à l'intersection du rang Saint-Marc et du boulevard Martel, aux limites du canton Tremblay.

La Sûreté du Québec mène l'enquête dans cette affaire.

Mordu par un chien

Un enfant âgé de 9 ans, d'Alma, a été mordu par un chien en rage, hier.

Les policiers d'Alma ont

mentionné que l'enfant avait été conduit à l'hôpital.

Le directeur de la Sûreté municipale d'Alma, M. Luc Harvey, a rappelé l'obligation pour les propriétaires de chiens, de ne pas laisser leur bête errante.

Il a également précisé que des mesures seront

prises pour traduire devant les tribunaux tous ceux qui ne se conformeront pas aux règlements municipaux concernant les chiens errants.

Vois

Par ailleurs, deux vols ont été commis à Alma, au

cours de la nuit de dimanche à lundi, un premier dans les automobiles de Bell Canada et un autre à l'école Notre-Dame.

Dans les deux endroits, la valeur des vols n'a pas encore été déterminée, l'inventaire n'étant pas complet.

AU PALAIS DE JUSTICE

46 mois au pénitencier

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Daniel Ménard, un individu de Chicoutimi-Nord, passera les 46 prochains mois au pénitencier.

Le jeune homme qui a incendié les maisons de MM. Yvon et Georges Larouche, de la rue Paul-Vézina, à Rivière-du-Moulin, a également incendié le chalet de ses deux beaux-frères et également une remise d'un chalet de M. Georges Larouche, de Laterrière, qui n'a aucun lien de parenté avec sa belle-famille.

En plus du 40 mois de

prison, pour les quatre incendies, Ménard a écoupé de six mois consécutifs pour s'être parjuré à cinq reprises, lors de son enquête devant le commissaire des incendies.

Ces sentences lui ont été imposées hier matin, par le juge Georges Chassé, qualifiant Ménard d'une "tête croche" qui semble nourrir une idée de vengeance.

"Votre problème Ménard, c'est que vous ne voulez pas admettre vos torts. Vous continuez à nier que vous avez allumé les feux parce que ça fait partie de votre complexe."

Affirmant qu'il s'agissait

d'un crime extrêmement grave, le juge Chassé a mentionné à Ménard qu'il avait mis sa belle-famille sur le chemin.

"Je considère votre jeune âge malgré tout mais je ne peux pas le considérer au détriment de la société que je dois considérer."

Avant de rendre sa sentence, le juge Chassé avait rendu hommage à son avocat, Me André Truchon, de même qu'au procureur de la Couronne, Me Laurent Bouchard.

S'adressant à Me Truchon, le juge Chassé a dit qu'il avait eu beaucoup de patience. "J'ai observé vo-

tre client durant tout le long du procès, et je puis dire qu'il a été bien défendu parce que j'ai constaté qu'il n'était pas facile à maîtriser."

On se rappellera que Ménard, un jeune marié, avait incendié les maisons de ses beaux-frères Yvon et Paul Larouche, par la suite, il avait incendié le chalet de ces derniers.

Il faut expliquer que la famille Larouche vivait dans ces maisons et que les assurances étaient très minimes, ne couvrant qu'une infime partie des pertes.

Il y a viol si la victime, malgré ses moeurs, ne consent

CHICOUTIMI — "Même si la victime avait une moralité douteuse, il reste que peu importe sa vie, ses moeurs, elle est libre de consentir ou non."

"Je n'ai aucun doute et même j'ai la certitude que Dollard Bouchard, Jean Simard et Cyrille Lavoie, trois individus du secteur Port-Alfred ont violé, le 13 décembre 1975, la jeune femme de Jonquière."

Le juge Georges Chassé en est venu à cette conclusion hier, au moment où il rendait sa décision, après avoir entendu il y a un mois le procès pour viol. La sentence sera prononcée le 30 mai prochain.

On se souviendra que Me Laurent Bouchard avait démontré devant le tribunal que la jeune femme avait été embarquée devant l'hôtel Chez Gérard, et qu'elle avait été conduite dans le rang Saint-Martin, sur le bord du Saguenay.

A cet endroit, la jeune femme a affirmé qu'elle avait été assaillie sexuellement, malgré que la jeune femme se tordait de douleur et qu'elle criait.

dividus ont commis le crime de viol.

Leur avocat, Me Louis-Charles Fournier, a réclamé que le juge demande un rapport présentiel dans le cas de ses trois clients qui travaillent en forêt.

Il faut dire que d'ici au prononcé de leur sentence, ils pourront demeurer en liberté.

Ils reviendront devant la Cour le 30 mai prochain.

Liberté

Gilles Tremblay et Claude Bourbeau, deux individus de Jonquière, ont pu reprendre leur liberté provisoire, sous plusieurs conditions, hier matin.

Les prévenus étaient ac-

cusés d'avoir eu en leur possession, pour fins de trafic, 30 grammes de haschisch liquide dans le cas de Tremblay et 50 grammes dans le cas de Bourbeau.

Vendredi dernier, Me Bruno Fortin, procureur fédéral, s'était objecté à la mise en liberté provisoire et hier matin, il a tenté de convaincre le juge Gauthier de ne pas leur accorder leur liberté.

Toutefois, le juge Gauthier a accordé la liberté à Tremblay, à condition qu'il dépose un montant de \$500 en argent, tandis que Bourbeau devra déposer un montant de \$200.

Les autres conditions qui valent pour le duo sont de se rapporter une fois par

mois à la Gendarmerie royale du Canada, d'aviser le tribunal de tout changement d'adresse et de ne pas quitter la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, durant l'instance.

Leur enquête préliminaire a été fixée au 23 août prochain.

Discussion acerbe

Une discussion acerbe est survenue tout le long de l'enquête sur cautionnement entre Me Louis-Charles Fournier et Alain Bérubé, de la Gendarmerie royale.

Il semble que l'avocat et les policiers fédéraux ne fient pas le parfait amour, loin de là.

SUPER SPECIAUX PRINTANIERS 4 JOURS SEULEMENT

de mercredi le 20 à samedi le 24

SPECIAUX DANS TOUS LES DEPARTEMENTS

Imperméables et manteaux pour dames, réduits de:

20%

Certaines marchandises de printemps réduites jusqu'à:

80%

Lot de souliers sport toilette et sandales, à partir de:

\$500

DRAPERIES (En magasin), réduites de:

20%

Lot de gilets, chemises à motifs, pantalons et complets pour hommes, réduits de:

50%

MINIMUM 10% D'ESCOMPTE SUR TOUT

VISITEZ

de Roberval, St-Félicien, Chibougamau, Dolbeau.

PLAN MISE DE COTE CHARGEX-MASTER CHARGE

La Place

EST OUVERTE!

455 rue de l'Hôtel Dieu, Chicoutimi

vente des

Coton imprimé
à petits dessins
largeur: 45"
SPECIAL: **\$1.00** la verge

Voile de coton
IMPRIME
"MOUCHOIRE"
largeur: 45"
SPECIAL: **\$3.00** la verge

Ratine extensible
vert pâle, blanc,
rouge, vert, marine.
Largeur: 60".
SPECIAL: **\$5.95** la verge

gagnon FRERES
NOUVEAUTES

Serviettes de bains
en ratine très épaisse,
grandeur approximative:
20" x 40".
SPECIAL: 2 POUR **\$3.00**

Ensembles de draps
tissus coton et polyester,
comprenant: 2 taies d'oreiller,
1 drap plat, 1 drap
contour.
LIT SIMPLE **\$19.97**
Prix suggéré: \$26.95
SPECIAL:
LIT DOUBLE **\$22.97**
Prix suggéré: \$27.95
SPECIAL:

Ensembles de serviettes
en ratine très épaisse,
comprenant: serviettes de
bains, débarbouillettes, ser-
viettes à main.
SPECIAL: **\$7.97**

Lot de VOLUMES
"Que sais-je"
Valeur rég.: \$2.60
SPECIAL: **.25**

"Livre de poche"
Valeur rég.: \$1.95 à \$4.80
SPECIAL: **.49**

Encyclopédie
"TOUT CONNAITRE"
Valeur rég.: \$3.95
SPECIAL: **.99**

La Librairie Régionale, Inc.
461, Racine est

Lot de bourses
EN PAILLE
POUR DAMES
Valeur rég.: \$6.00
SPECIAL: **\$2.50**

Bottes de troller
"BEEJAYS"
POUR GARCONS
QUANTITE LIMITEE
Valeur rég.: \$23.00
SPECIAL: **\$8.95**

LOT D'ESPADRILLES
SAVAGE
ROUGE ET BLANC
BLEU ET BLANC
Valeur rég.: \$16.95
SPECIAL: **\$8.00**

Rodrigue le bottier

Chemises sport
pour hommes
manches longues
Prix courant Woolworth: \$12.95
PRIX SPECIAL **\$9.00**
WOOLWORTH:

Robes DE CHAMBRE
pour dames
nylon piqué, grandeurs:
moyen et grand.
Prix courant Woolworth: \$5.96
PRIX SPECIAL **\$3.00**
WOOLWORTH:

LOT DE jeans "Lee"
pour hommes
déjà lavés, grandeurs: 27 à
42.
Prix courant Woolworth: \$19.95
PRIX SPECIAL **\$14.00**
WOOLWORTH:

Woolworth
141, Racine est

Costumes pantalons
DE SAISON
Valeur rég.: \$45. à \$55.
SPECIAL: **\$28**

Blouses
POUR DAMES
MANCHES LONGUES
Valeur rég.: \$25.00
SPECIAL: **\$15**

Manteaux
DE TRICOT DE LAINE
(DE PRINTEMPS)
POUR DAMES
Valeur jusqu'à \$175.00
SPECIAL: **30%**
D'ESCOMPTE

L'élégance
335, RACINE EST
CHICOUTIMI, P.Q.
TEL.: 543-0304

"Glad"
26 x 36
format de 10
SPECIAL: **.99**

Briquets "Bic"
Spécial: **.59**

Assouplisseur "Downy"
format 106 onces
SPECIAL: **\$2.19**

PHARMACIES JEAN COUTU
PHARM. ESCOMPTE

Chocolat "TURTLES"
600 grammes
SPECIAL: **\$2.37**

Pâte dentifrice "CREST"
"DOWNY"
100 millilitres
SPECIAL: **.97**

Papier de toilette "Personnelle"
4 rouleaux
SPECIAL: **.87**

Fauteuils-lits
Valeur rég.: \$89.99
SPECIAL: **\$69.97**

Souliers sport "N.H.L."
POUR HOMMES
ET GARCONS
Valeur rég.: \$6.99
SPECIAL: **\$3.97**

Blouses POUR DAMES
MANCHES LONGUES
S.M.L.
Valeur rég.: \$3.99
SPECIAL: **\$2.44**

MAGASINS CONTINENTAL
429, Racine est.

Bagues pour dames
Valeur de: \$29.95 à \$99.95
SPECIAL: **25%** D'ESC.

Soit: \$22.47 à \$74.97

LOT DE bagues à diamant
SPECIAL: **40%** D'ESC.

LOT DE charms en or 10K
Valeur de: \$12.95 à: \$59.95
SPECIAL: **40%** D'ESC.

Soit: \$7.77 à \$35.97

BIJOUTERIE PEDNEAULT
123, rue Racine est,
Chicoutimi

Complets PRET-A-PORTER
3 PIECES
Valeur rég.: \$189. et plus
SPECIAL: **\$145**

Lot de chemises
MANCHES LONGUES
POINTURES DESASSORTIES
Valeur rég.: \$12. et plus
SPECIAL: **\$3.95**

Imperméables "CROYDON"
MODELE OLYMPIQUE
Valeur rég.: \$90.00
SPECIAL: **\$45**

L'airamme
1 rue Racine

LOT DE "Stop-One"
Valeur rég.: \$24.98
SPECIAL: **\$17.95**

Jeans "LIBERTE"
SPECIAL: **\$10**

LOT DE marchandises désassorties
SPECIAL: **1/2 PRIX**

chez GEORGE'S
BOUTIQUE 207 BICCLE
385, RACINE EST

Tasses à café INDIVIDUELLES
Valeur rég.: \$1.75
SPECIAL: **.98**

Lampes de table
Valeur rég.: \$35.95
SPECIAL: **\$17.95**

Bouilloires électriques #K-49
GENERAL ELECTRIC
Valeur rég.: \$25.95
SPECIAL: **\$19.95**

gf gagnon FRERES MEUBLES

Mixettes SUNBEAM "H"
Valeur rég.: \$20.00
SPECIAL: **\$14.95**

Séchoirs A CHEVEUX "HD-40"
GENERAL ELECTRIC
Valeur rég.: \$34.95
SPECIAL: **\$19.95**

Valises POUR MINI-CASSETTES
Valeur rég.: \$5.00
SPECIAL: **\$3.95**

Jeans Bô Jeans
Valeur rég.: \$23.99
SPECIAL: **\$15.99**

OU 2 POUR: \$29.95

Jeans Dobber
Valeur rég.: \$23.95
SPECIAL: **\$15.99**

OU 2 POUR: \$29.95

Jeans Yale pour enfants
tailles: 8, 10 et 12 ans
Valeur rég.: \$16.99
SPECIAL: **\$9.99**

Bô-JEANS Bo Jeans
419, Racine est.

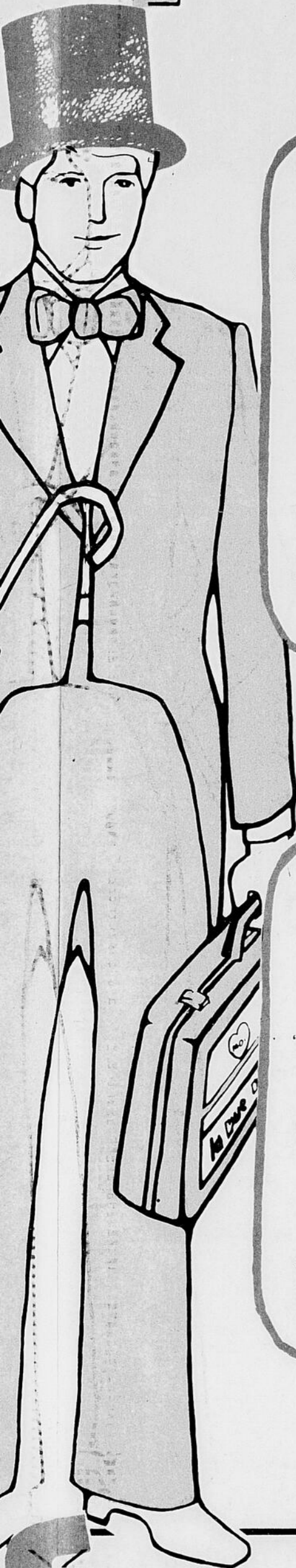
GAGNEZ LA VALISE ROUGE DE Monsieur GEORGE'S

• La Valise Rouge
• et 10 prix de



Valises rouges

DEBUTE
mercredi matin, 9h00,
AU CENTRE-VILLE
DE CHICOUTIMI LES
20-21-22-23
AVRIL
inclusivement



Peinture C.I.L. SUPER LATEX EN GALLON
SPECIAL: **\$11⁹⁵**

Peinture C.I.L. LATEX SEMI-BRILLANT EN GALLON
SPECIAL: **\$12⁹⁵**

Peinture C.I.L. ALKIDE SEMI-BRILLANT
SPECIAL: **\$13⁴⁹**

Quincaillerie Jalbert
125, rue Racine

Tapis 100% NYLON
Sur dos de caoutchouc mousse, largeur 12', multicolore.
Valeur rég.: \$6.95
SPECIAL: **\$4⁹⁵** LA VERGE CARREE

Tapis commercial IMPRIME
100% nylon, sur dos de caoutchouc de haute densité, largeur: 12'.
Valeur rég.: \$10.95
SPECIAL: **\$6⁹⁵** LA VERGE CARREE

Filet EN ACRYLIQUE ET FORTREL
Largeur: 118", avec pesée dans le bas, couleurs naturelles et brun ou blanc.
Valeur rég.: \$29.95
SPECIAL: **\$21⁹⁵** LA VERGE CARREE

Chicoutimi
Ouvr. plancher

LOT DE robes d'été
SPECIAL: **20% D'ESC.**

LOT d'imperméables POUR DAMES
SPECIAL: **20% D'ESC.**

LOT DE jeans
Valeur rég.: \$24.95
SPECIAL: **\$15⁹⁵**

Le CIRQUE
180 RACINE

Blouses POUR DAMES
Grandeurs et couleurs assorties
SPECIAL: **\$3⁰⁰**

Jackets EN CUIR OU SUEDE
POUR DAMES grandeurs et couleurs assorties
SPECIAL: **1/2 PRIX**
A la mercerie

Chemisiers en cuir ou suède
pour hommes couleurs et grandeurs assorties
SPECIAL: **1/2 PRIX**

Francois GRAVEL
Le spécialiste du vêtement masculin

MONTRES UNICA ET VALGINE
POUR HOMMES ET DAMES
Valeur rég.: \$75 à \$150
EN SPECIAL DE: **\$40 à \$90**

Bagues à diamant
AVEC JONCS POUR DAMES
Valeur rég.: \$200 le set
SPECIAL: **\$144⁵⁰**

Bracelets DE MONTRES
en cuir et en métal
POUR HOMMES ET DAMES
Valeur de \$4.50 à \$40
SPECIAL DE: **\$3 à \$25**

Cyrille Savard
HORLOGER BIJOUTIER
CHICOUTIMI

LOT DE sets de vaisselle
SPECIAL: **50% D'ESC.**

Lot de verres
SPECIAL: **50% D'ESC.**

Lot de valises (malles de voyage)
SPECIAL: **40% d'escompte**

Fraser & Gagnon
Bijouterie
128, RACINE EST, CHICOUTIMI

(ALCOOL A FRICTION EN GELEE)
Valeur rég.: \$2.49
SPECIAL: **\$1⁴⁹**

Déodorant "LAUREATE" A BILLE
Valeur rég.: \$2.49
SPECIAL: **\$1⁸⁹**

Crème Nivéa 400 ML
Valeur rég.: \$4.50
SPECIAL: **\$3¹⁹**

Martel et Maltais
PHARMACIENS (Pharmacie Hamel)

POUR DAMES **TOUTES LES ROBES EN MAGASIN**
20% d'escompte

POUR HOMMES **Vestons sport**
20% d'escompte

BOUTIQUE L'ASTUCE **20% d'escompte**
sur tous les jeans

THIFFAULT & SAINTONGE LTEE
122 est, Racine, Chicoutimi
Le magasin des jeunes et des personnes qui restent jeunes

TOUTES EN MAGASIN

Bassarish NATUREL
Valeur rég.: \$1,995.00
SPECIAL: **\$1,495⁰⁰**

Chat naturel PLEINE PEAU
Valeur rég.: \$1,695.00
SPECIAL: **\$1,250⁰⁰**

Vison RANCH NATUREL "Majestic" allongé
Valeur rég.: \$3,695.00
SPECIAL: **\$2,695⁰⁰**

FAUCHER & BERGERON
OURRURES INC.
& Roland Roy Fourrures Enr.
50 est, Racine, sous-sol.

Bicycles BROWNING
POUR HOMMES
10 vitesses
Grade 1
PRIX SPECIAL: **\$134⁹⁵**

Souliers espadrilles DE MARQUE "PONEY"
Valeur jusqu'à: \$19.95
SPECIAL: **\$9⁹⁵**

Moulinets Johnson (CENTURY)
SPECIAL: **\$17⁹⁵**

Pneus radiaux GR70-15
Valeur de: \$4.50 à \$40 à \$40.00
SPECIAL: **\$49⁹⁵**

Alignement
Valeur rég.: \$12.00
SPECIAL: **\$5⁹⁵**

Inspection de sécurité gratuite
sur les freins
la suspension
la conduite
et le silencieux

POTVIN LEE
TIRE SERVICE LTD
255 RUE STE-ANNE
CHICOUTIMI TEL: 549-1210

25% d'escompte
sur tous nos cadeaux DE MARIAGE

25% d'escompte
SUR L'OR 10 ET 14 K

25% d'escompte
sur toutes nos MONTRES EN MAGASIN

STRICTEMENT POUR CES 4 JOURS SEULEMENT

Bijouterie Capitale
Chicoutimi

PLUSIEURS LOTS DE souliers sport
Valeur de: \$18.98 jusqu'à: \$35.98
SPECIAL: **\$14²⁴ à \$26⁹⁹**

SOIT 25% D'ESCOMPTE

Sandales d'été
Valeur de: \$18.98 jusqu'à: \$30.00
SPECIAL: **\$14²⁴ à \$22⁵⁰**

SOIT 25% D'ESCOMPTE

A LA MERCERIE **Gilets de coton**
Pour hommes 7 couleurs assorties
SPECIAL: **\$5⁰⁰**

NOUVEAUTES **Shorts**
POUR DAMES
— en ratine de velours.
— en coton.
— différentes couleurs.
SPECIAL: **\$5⁰⁰**

Gilets de coton POUR DAMES
Assortiment de 15 couleurs
SPECIAL: **\$5⁰⁰**
Des valeurs que vous ne retrouverez que chez:

Leesard sur la cote
Au Péle-Mêle de Chicoutimi

Lot de souliers sport POUR DAMES en cuir, couleur: tan
Valeur de: \$24 à \$32
SPECIAL: **1/2 PRIX**

Lot de souliers DE TOILETTE en cuir, couleurs: tan et brun.
Valeur de: \$24 à \$32
SPECIAL: **1/2 PRIX**

Lot de sandales DE TOILETTE POUR DAMES en cuir, couleur: tan.
Valeur de: \$24 à \$32
SPECIAL: **1/2 PRIX**

le salon six

EN PRIX **\$15,000**

se Rouge: \$10,000
rix: de \$500

CENTREVILLE



DEPOSEZ VOS BILLETTS CHEZ VOS ENTREPRISES PARTICIPANTES
OU POSTEZ-LES A:

Concours la Valise Rouge de Monsieur Centreville
Poste C.J.M.T. 142
365 est, Racine, Chicoutimi

Mme Suzanne Gagnon du 1164, Notre-Dame à Chicoutimi, s'est mérité \$500.00 le 15 avril dernier dans le cadre du concours de la Valise Rouge de M. Centreville.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

SEMAINE DE L'ÉDUCATION

Dans le cadre de la Semaine de l'éducation qui se poursuit présentement jusqu'au 23 avril, sous le thème "L'éducation coopérative", le Conseil de l'intercoopération du Saguenay-Lac-Saint-Jean met à la disposition de tous les organismes scolaires, des personnes-ressources. Aussi, les gens intéressés à obtenir la participation de ces personnes-ressources n'ont qu'à communiquer avec M. Normand Casaubon, directeur général du Conseil de l'intercoopération, à 547-2102.

LAMONTAGNE PRIS A PARTIE

Le ministre de la Justice et député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, n'a pas raté l'occasion que lui offrait la tenue du congrès régional de son parti, dans le comté Roberval, pour décocher quelques flèches au seul député de l'Opposition de la région. M. Bédard, qui accuse notamment le député de Roberval de manquer de solidarité sur les grandes questions régionales, a été très acerbe dans ses propos en parlant de l'attitude de M. Lamontagne qui, on s'en rappelle, avait demandé la démission du ministre de la Justice, lors de la grève illégale des policiers de la Sûreté du Québec. "La plus élémentaire des attitudes l'aurait amené, sinon à m'appuyer, au moins à se taire", a lancé M. Bédard.

EXECUTIF DU PQ



L'exécutif par intérim du Parti québécois dans la région a été reporté dans ses fonctions, dimanche, lors du congrès régional du parti à Roberval. A la présidence, M. Georges-Henri Fortin (photo); à la vice-présidence, M. Jules-R. Morais; au secrétariat, Mme Doris Desbiens; et à la trésorerie, M. Lucien Coudé.

CHAPLIN A 88 ANS

Charles Chaplin a célébré calmement, samedi, son 88ème anniversaire dans sa villa de Corisur-vevey, entouré de sa femme et de plusieurs de ses neuf enfants. Souffrant d'un léger refroidissement, il s'est levé quelques instants, puis s'est recouché dans l'après-midi. Rien de spécial n'a marqué cet anniversaire. Le comédien vit dans une retraite complète, assis la plupart du temps dans sa chaise roulante. Ses seuls visiteurs sont les membres de sa famille et ses amis les plus intimes.

12 HEURES PAR JOUR

Travaillé 12 heures par jour, 336 fois en un an, tel est l'exploit qu'a réussi cet homme de 37 ans, M. Fernand Dallaire, qui est préposé à la distribution des produits pétroliers à la station-



service LG-2. "Je ne suis pas venu à la Baie James pour perdre mon temps, mais pour travailler et faire de l'argent. Je ne fais pas de folies, je ne bois pas et j'économise. C'est comme ça que j'ai pu me faire construire une maison et la payer sans avoir à emprunter un sou. Depuis que je suis à la Baie James, j'ai gagné \$115,000 en quatre ans, j'ai payé \$43,000 en impôts et le reste m'est resté", a-t-il déclaré dans une entrevue accordée au journal "En grande", publié par la SDBJ. M. Dallaire ajoute que c'est un peu moins payant depuis quelques mois, la semaine de travail étant réduite à 70 heures, lui procurant un salaire brut de \$26,000 par an.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

AFEAS — Les membres de l'Afêas St-Isidore sont invités à leur réunion mensuelle demain, à 20h00.

Club de photos — La réunion hebdomadaire du Club de photos de Chicoutimi aura lieu à 19h30, demain, au chalet du parc Rosaire-Gauthier, rue Bégin, Chicoutimi. Sujet de la réunion: montage et collage des photos, plus projection de diapositives. Ceux qui auront des photos à exposer en mai, venez donner votre nom ou téléphoner à Michel Tremblay, à 543-9192.

Club Richelieu — Le souper hebdomadaire du club Richelieu de Chicoutimi aura lieu demain, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

Al-Anon — Le groupe familial Al-Anon "Joie de vivre" invite les résidents du quartier de Rivière-du-Moulin à une soirée d'information, à 20h30, ce soir, à l'ancien hôtel de ville de Rivière-du-Moulin. C'est gratuit.

JONQUIERE

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis Saguenay aura lieu demain, à 18h30, à l'hôtel Paul-Baillargeon.

Club Kiwanis — (Quartier d'Arvida) — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis du quartier d'Arvida, aura lieu demain, à 18h00, au Manoir du Saguenay.

Société horticole — La Société horticole du quartier d'Arvida tiendra son assemblée générale annuelle demain, à 20h00, au sous-sol de la Légion canadienne 274, rue Lasalle. Tous les membres sont priés d'assister à cette réunion importante et d'y amener d'autres personnes intéressées.

Afêas St-Jacques — L'Afêas St-Jacques réunira ses membres, demain, à 20h00, à l'école St-Mathias. Le sujet d'étude: "Ecole publique". Y assister en grand nombre pour la préparation de l'exposition.



ILS AVAIENT LE SOURIRE

Cette scène, croquée entre deux séances du dernier congrès de la Chambre de commerce du Saguenay, tenu à Jonquière, dimanche, nous montre les députés fédéral et provincial du comté de Jonquière, MM. Gilles Marceau et Claude Vaillancourt, en train de fraterniser. Le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, que l'on aperçoit à gauche, devait toutefois faire grimacer, plus tard, au cours du banquet de clôture, le député fédéral Marceau quand il aborda la guerre des chiffres touchant les comptes nationaux. La jolie dame qui apparaît dans ce groupe, c'est — vous l'aviez reconnue — Mme Claude Vaillancourt.



COORDONNATRICE NATIONALE

Mme Ruth Paradis, de Chicoutimi, ancienne présidente de la Société nationale des Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean et vice-présidente du Mouvement national des Québécois, a été nommée coordonnatrice nationale des projets de la Fête du patrimoine et des fêtes de la Saint-Jean. Mme Paradis, ancienne présidente des fêtes de la Saint-Jean pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, siègeait sur la table de concertation nommée par le gouvernement du Québec, il y a quelques mois. Elle est entrée en fonction hier, au siège social du MNQ, à Montréal.



UN TERME D'AU MOINS CINQ ANS

Le maire de Jonquière, M. Francis Dufour, rit dans sa barbe en consultant les journaux des derniers jours qui annoncent un retard dans l'application de la loi 98 prévoyant la fusion des municipalités de Jonquière et de Chicoutimi. Plus on retarde, plus le terme de M. Dufour comme maire est allongé. Hier, il était assuré d'un terme minimum de cinq ans; l'information en provenance de Québec laissait entendre qu'il ne pourrait y avoir des élections avant le début de 1980, si naturellement la population, par voix de référendum, se prononçait contre la fusion. Le maire Dufour a été élu à son poste en juin 1975. Ce n'est pas le même cas pour son collègue de Chicoutimi, M. Henri Girard, qui se prépare aux élections.

ERRATUM

Une erreur technique s'est glissée, hier, dans le texte de première page sur le discours du ministre Marc-André Bédard au congrès régional du PQ à Roberval. Au sujet de la politique de rétrocession des concessions forestières, le texte rapportait: "Plusieurs cas particuliers ont été étudiés, a précisé le ministre, notamment celui de la scierie Jos Barubé". Il aurait plutôt fallu lire "la scierie Jos Houde".

VISION ELECTRONIQUE

Les aveugles pourront peut-être voir, d'ici quelques années, grâce à un système électronique sur lequel travaille l'Institut d'ophtalmologie de l'Université de Californie, à Los Angeles. Le directeur de l'Institut, le Dr Bradley Straatsma, estime toutefois, dans une interview au magazine "US News and World Report", que la mise au point de la vision électronique n'est encore qu'à l'état d'ébauche et que des travaux de recherche considérables devront être accomplis avant qu'elle devienne une réalité. Le système envisagé par le Dr Straatsma et son équipe consiste schématiquement à stimuler les centres nerveux de la vision du cerveau par une électrode implantée à l'intérieur de l'oeil.



NOUVEAU PROGRAMME A JONQUIERE

Le CEGEP de Jonquière devient le premier collège à offrir un nouveau programme professionnel des techniques de prévention qui "répondra à des besoins nombreux et urgents dans le champ de la sécurité industrielle et autres", nous annonce le directeur général Claude Boily. Le lancement officiel du nouveau programme se fera jeudi à 14h30, à l'auditorium de l'institution.

DEUX BOURSIERS A L'UQAC

Pour la troisième année consécutive, des étudiants du module de mathématiques de l'UQAC ont mérité des bourses d'études prestigieuses. Cette année, ce sont MM. Christian Genest et Jean-Paul Ouellet qui ont mérité des bourses substantielles. M. Genest a obtenu la bourse en sciences 1967, créée en 1967 par le Conseil national de recherche du Canada pour des étudiants en sciences ou en génie. Seulement 50 de ces bourses sont attribuées annuellement à travers le Canada. La bourse est de trois ans, d'une valeur de \$7,500 par année. M. Jean-Paul Ouellet, pour sa part, reçoit une bourse pour l'étudiant gradué du Conseil national de recherche du Canada, bourse renouvelable, d'une valeur annuelle de \$5,520. Tous deux poursuivront leurs études au département de mathématiques de l'Université de Montréal.



REELU PRESIDENT

M. Jean-Marc Vaillancourt a été reporté en fin de semaine à la présidence du Syndicat des travailleurs forestiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'ailleurs, la majorité des membres du conseil d'administration ont été reportés au pouvoir lors du congrès annuel de l'organisme qui se tenait à Dolbeau. Plusieurs résolutions ont été adoptées à ces assises touchant surtout le caractère humain du travail du forestier.



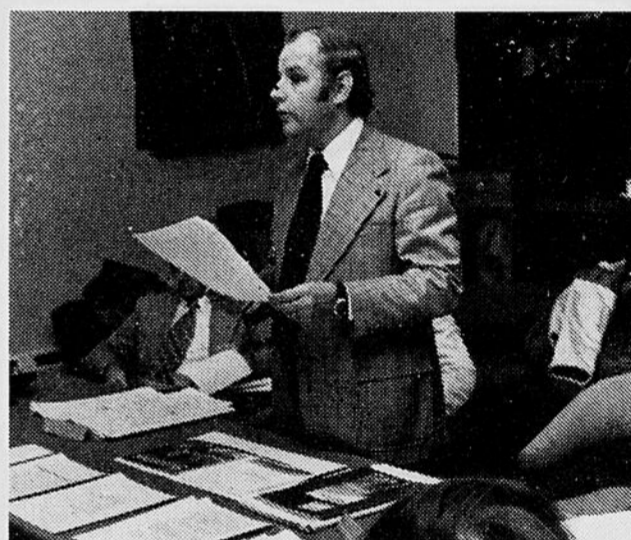
UN MINISTRE APPLIQUE

Sous le symbole de la lumière, un soleil "humain" qui semblait lui diriger ses rayons, le ministre et leader politique régional Marc-André Bédard jette un dernier coup d'oeil sur un document important, lors du congrès du Parti québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dimanche, à Roberval. Dans les cercles politiques comme dans la grande presse, l'application du ministre, comme son jugement et son sens du travail, inspirent le respect.



IL REVIENDRAIT?

N'ayant jamais annoncé officiellement qu'il se retirait de la présidence du Conseil régional de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, après deux termes, M. Gaston Perron, de Dolbeau, n'a pas voulu se prononcer, hier, sur la possibilité qu'il sollicite un troisième mandat. "Depuis une quinzaine de jours, plusieurs personnes m'ont demandé de poser ma candidature à la présidence au prochain congrès, mais je n'ai pas encore pris de décision définitive... Les pressions se font de plus en plus nombreuses et, à chaque personne qui m'en parle, je lui réponds que je vais y penser...", a-t-il commenté. On sait qu'à l'heure actuelle, au moins deux autres personnalités ont fait connaître leur candidature, soit M. Paul Tremblay, de Jonquière, et M. Gérard Claveau, de Chicoutimi.



BEGIN JUBILEE...

Rodrigue "Bégin, dit Mont Valin", était tout souriant, hier... et avec raison... Les congressistes du Parti québécois ont adopté, en fin de semaine, une résolution stipulant que le projet Mont Valin doit être considéré comme la grande priorité d'aménagement touristique. Un bon point pour le président de la Société d'aménagement du Mont Valin qui multiplie ses pressions auprès du gouvernement pour faire reconnaître son projet. Un deuxième point, c'est l'annonce, faite par le député-ministre Marc-André Bédard, d'une subvention de \$75,000 pour une étude de "possibilité d'aménagement de ce territoire." Mais Rodrigue Bégin ne lâche pas. Il ajoute: "Ce n'est que la première période d'une partie qui sera très longue..."

PRINCIPAUX D'ECOLIS EN CONGRES

Plus de 1,500 principaux des écoles publiques françaises du Québec se réuniront au Centre municipal des congrès de Québec, les 21, 22 et 23 avril, sous le thème "Diriger une école en 1977, une réalité nouvelle". Les principaux s'interrogeront sur leur pouvoir réel dans le monde de l'éducation. Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, prononcera la conférence d'ouverture le jeudi 21 avril, à 20h00. Le juge Robert Cliche s'adressera aux congressistes, le samedi 23 avril, à 9h30.

VOS DROITS

le bail et le déménagement

Si vous êtes locataire et que vous devez déménager pendant la durée du bail, vous pouvez soit vous entendre avec le propriétaire pour casser le bail, ou encore sous-louer l'appartement à un nouveau locataire.

Cette sous-location doit se faire avec le consentement du propriétaire qui ne peut la refuser sans fournir de motifs raisonnables, par exemple, le fait que le sous-locataire proposé soit insolvable.

Notez que si vous avisez le propriétaire que vous désirez sous-louer et que votre avis reste plus de 15 jours sans réponse, la loi indique que le propriétaire est censé avoir consenti à la sous-location.

Le propriétaire n'a pas le droit de demander d'argent pour ce changement, sauf des dépenses raisonnables.

Vous restez cependant responsable du paiement du loyer avec le sous-locataire jusqu'à la fin du bail à moins que le propriétaire ne vous enlève cette obligation.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure intitulée "Les Droits du Locataire" en écrivant au:

Service de l'information,
Commission des Services Juridiques,
2 Complexe Desjardins,
Tour de l'Est #1404
Montréal.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

Robert Burns avait bien raison...

Robert Burns avait bien raison de se plaindre de 1970 à 1976.

Durant ses deux premiers mandats à l'Assemblée nationale, il lui est arrivé bien souvent, à titre de leader parlementaire du Parti québécois, de rouspéter et de protester avec vigueur contre l'absentéisme chronique des ministres et députés libéraux. Il avait bien raison de relever avec véhémence l'absence de ministres



GILLES LESAGE
Tous droits réservés. Le Quotidien et EdMedia

à la période des questions, surtout le vendredi, qui amorce chaque jour de séance de l'Assemblée. Le bouillant député de Maisonneuve avait même raison, de concert avec ses collègues de la minuscule Opposition péquiste, de boycotter la période des questions quand les banquettes ministérielles étaient trop garnies.

Aussi, maintenant que les rôles sont renversés, M. Burns devait être bien mal à l'aise vendredi dernier quand le chef de l'Opposition lui a servi la monnaie de sa pièce.

Faisant face à une maigre poignée de ministres et à peine au tiers de la députation ministérielle, M. Gérard D. Lévesque avait la partie belle pour rappeler les dénominations de M. Burns et boycotter à son tour la période des questions.

M. Lévesque, qui siège à Québec depuis vingt ans, a souligné que cette situation, "si elle était dénoncée dans le passé, était infiniment moins sérieuse et dramatique". Evoquant des prises de position récentes du gouvernement, le leader libéral ajoute: "Non seulement l'Exécutif met le nez dans le judiciaire, non seulement l'Exécutif met le nez dans l'Assemblée nationale et la présidence, aujourd'hui, on voit que l'Exécutif bafoue les droits du législatif."

Le leader parlementaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, qui en est à sa 32e session à Québec, renchérit qu'il n'a jamais assisté à une scène pareille.

M. Burns a beau expliquer, comme le faisait naguère M. Gérard D. Lévesque devant les péquistes piaffants, "qu'il arrive des journées où les ministres doivent faire autre chose, et surtout le vendredi", le coup est d'aplomb et il porte. D'autant plus que l'un des rares ministres présents est Mme Lise Payette, qui vient de déposer son document sur l'assurance-automobile, et qui jetait les hauts cris devant les banquettes vides des ministres libéraux, quand elle venait à Québec à titre de chroniqueur.

M. Burns et Mme Payette avaient bien raison hier; MM. Gérard-D. Lévesque et Bellemare ont bien raison aujourd'hui. Mais cela ne règle pas le problème, probablement aussi vieux que le système parlementaire,

et qui semble contagieux, puisque ceux qui le décriaient hier en souffrent à leur tour aujourd'hui.

Pourtant, la période de questions est l'un des moments privilégiés de l'Assemblée, celui où les ministres doivent répondre de leurs faits et gestes quotidiens devant leurs pairs, les députés et, à travers eux, devant l'opinion publique. Ceux qui connaissent peu ou mal leurs dossiers sont vite repérés et passés au crible ou mis au pilori. Bien souvent, des questions restent sans réponse ou donnent lieu à du verbiage, mais cela aussi fait partie du spectacle, loin d'être toujours réjouissant ou exemplaire.

A l'heure actuelle, la Chambre entreprend ses travaux à 15 heures, du mardi au jeudi, et à 10 heures le vendredi. Souvent, des commissions parlementaires siègent en matinée, surtout pour l'étude des crédits budgétaires, qui vient de débiter, de telle sorte qu'au total, l'Assemblée siège au plus 27 heures par semaine.

Bien des suggestions ont été faites pour remédier à l'absentéisme tout en permettant aux députés, surtout aux ministres, de vaquer à leurs autres occupations. Il y en a une qui mérite d'être approfondie et mise à l'essai.

Du mardi au jeudi, l'Assemblée devrait entreprendre ses travaux à 10 heures avec la traditionnelle période des questions et siéger durant ces trois jours à raison de neuf heures par jour. Au total, le nombre d'heures de séances serait le même qu'à l'heure actuelle, sans l'inconvénient d'une courte séance le vendredi. Les députés seraient libérés dès le jeudi soir et les ministres pourraient s'occuper de leurs affaires toute la journée du vendredi.

A titre de ministre d'Etat à la réforme parlementaire, M. Burns est bourré de bonnes intentions quant à la revalorisation du rôle des députés, la démocratisation des travaux de la Chambre, l'accessibilité du public à la propriété politique qu'est l'Assemblée nationale, l'acceptation active du rôle fondamental de l'Opposition, la télédiffusion des débats, et le reste.

Tous ces projets sont fort valables, encore que si la télévision avait été là, vendredi matin, les citoyens n'auraient par été édifiés. A moins que les ministres aient été plus nombreux pour donner un peu de corps à un spectacle étriqué.

Avant de se lancer dans de grandes réformes, M. Burns serait bien avisé de se faire la main sur des aspects modestes mais tout aussi importants. Un calendrier sessionnel à dates plus ou moins fixes, semblable à celui des écoliers, un remède approprié à l'absentéisme, sont au nombre de ces réformes urgentes.

Dans son programme d'un Québec indépendant, le Parti québécois veut se doter des institutions d'une république à gouvernement présidentiel, dont un président à la fois chef de l'Etat et chef de gouvernement, et des ministres et secrétaires d'Etat qui ne peuvent être députés en même temps.

Mais la république laurentienne n'est pas encore née. Les ministres ont des comptes à rendre à leurs collègues et, par leur entremise, aux citoyens. Ils doivent être présents, et à l'heure. Le premier ministre lui-même serait bien avisé de se munir d'une bonne montre et de donner l'exemple de la ponctualité et de l'assiduité.

Avenir sombre pour le marché des pièces et accessoires d'automobile

QUEBEC (PC) — Les tendances indiquent un "avenir sombre" pour le marché des pièces et accessoires d'automobiles, estime le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Chrétien.

Parlant lundi devant les membres de l'Association de

l'industrie automobile réunis en congrès à Québec, M. Chrétien a affirmé que l'industrie canadienne des pièces et accessoires était menacée sur trois fronts actuellement.

Cette industrie, dont le volume d'affaires annuel est de \$1,500,000,000, doit faire face à la fois à la concurrence

des produits étrangers, au manque d'assises solides de la technologie canadienne et au manque d'agressivité dans la vente des produits canadiens à l'étranger, selon M. Chrétien.

"Il faudra relever de nouveaux défis", a précisé M. Chrétien. "L'industrie canadienne devra se montrer plus ambitieuse en affaires."

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a comparé le cas des exportations et des importations des pièces d'automobile en 1976, où le Canada a accusé un déficit de \$2,6 milliards, dont \$550 millions dans le secteur des pièces de rechange.

Une façon de relever le défi consistera à augmenter la productivité de l'industrie des pièces d'automobile, a opiné M. Chrétien.

Acheter chez nous pour aider les cultivateurs

RIMOUSKI (PC) — Les Québécois devraient se faire un devoir d'acheter des produits de chez nous pour améliorer le sort des cultivateurs.

Prenant la parole en fin de semaine devant les quelque 500 sociétaires de la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent, à Rimouski, le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, s'est livré à un véritable battage publicitaire en faveur des produits du Québec.

En plus d'exhorter les cultivateurs à être les premiers propagandistes, non seulement de leurs produits mais de tout ce qui se fait chez nous, le ministre a invité les grandes centrales syndicales à lancer auprès de leurs membres une campagne de promotion des produits du Québec.

Répondant d'autre part à ceux qui reprochent au gouvernement péquiste de ne pas passer de la parole aux actes lorsqu'il affirme que l'agriculture a une place prioritaire, M. Garon a rappelé que le budget de son ministère était passé cette année, malgré les contraintes budgétaires, de \$205 à \$239 millions.

Industrie laitière

Quant aux nouvelles mesures annoncées par le gouvernement fédéral relativement à l'industrie laitière, le ministre québécois de l'Agriculture affirme qu'il s'agit d'une politique de courte vue à l'approche d'une campagne électorale fédérale.

Maintenant que des cultivateurs sont sur le bord de la faillite, que le troupeau laitier a diminué de 52,000 vaches au Québec en 1976, on se montre prêt à venir en aide aux agriculteurs. Ça fait pas sérieux", a-t-il souligné.

Selon M. Garon, l'augmentation de \$0,10 la livre de beurre va entraîner nécessairement une diminution de la consommation, donc une baisse de la production.

Les municipalités auront leur part

QUEBEC (PC) — Il est faux de prétendre que les municipalités ont été négligées dans le dernier budget Parizeau, estime le ministre québécois des Affaires municipales, M. Guy Tardif.

Dans un communiqué émis lundi, M. Tardif soutient qu'au contraire les municipalités ont obtenu cette année des revenus supplémentaires de l'ordre de \$100 millions.

Ce revenu accru des municipalités provient des sources suivantes, selon M. Tardif:

- \$30 millions des plaques d'immatriculation;
 - \$10 millions en surtaxes sur les terrains viabilisés;
 - \$22 millions en subventions supplémentaires pour les infrastructures;
 - \$15 millions de la Société d'habitation du Québec — SHQ — pour la rénovation de logements;
 - \$20 millions pour les modifications des normes d'octroi de subventions statutaires aux municipalités.
- Ce montant de \$100 millions correspond à environ 50 pour cent des demandes

placements en

OBLIGATIONS

avec rendement

déiant toute compétition

1 AN	9%
2 ANS	9 1/4%
3 ANS	9 1/2%
4 ANS	9 1/2%
5 ANS	9 1/2%
6 ANS	9 3/4%
7 ANS	9 3/4%
8 ANS	10%
9 ANS	10%
10 ANS	10%

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC NOUS

206, est Racine — Chicoutimi

549-8888

Gouvernement du Québec

APPEL D'OFFRES

LES MINISTÈRES NE S'ENGAGENT À ACCEPTER AUCUNE DES SOUMISSIONS, MÊME LA PLUS BASSE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT

ASSURANCE INCENDIE

APPEL D'OFFRES — ASSURANCE NO: 156-77

RISQUE: Bâtisses et contenu à divers emplacements.

MONTANT: \$350,500.

ORGANISME: La Société des Traversiers du Québec.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise de \$5,00 (chèque ou mandat-poste) à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: \$100.

Clôture des soumissions: mercredi, 18 mai 1977, à 15h00.

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horloge installée dans le bureau du soumissionneur.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du Bureau du contrôleur des assurances, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice Branly, 1995, boul. Charest O., Chambre 201, Ste-Foy. Les documents seront disponibles à compter du 20 avril 1977.

Le contrôleur des assurances Pierre Blais

Lorsque vous vivez d'un revenu fixe, vous devez compter vos sous.



Mais chez nous, même les sous vont plus loin.

Renseignez-vous au sujet du Trust Royal "60", un club privé réservé à tous les 60 ans et plus qui veulent profiter de nos services financiers.

Il vous réserve un taux d'intérêt plus élevé sur vos épargnes: un quart pour cent plus élevé que l'intérêt sur nos Comptes d'épargne "vedette".

Il vous donne droit aussi à un quart pour cent de plus d'intérêt sur vos Certificats de revenu mensuel garanti, un mode d'épargne qui vous verse l'intérêt tous les mois. Il a été conçu pour ceux qui veulent ajouter à leur revenu mensuel sans toucher à leur capital.

Le Trust Royal "60" vous permet aussi de tirer tous vos chèques personnels, sans frais. Et sans limite. Il suffit d'avoir un compte de chèques.

* Vous pouvez acheter des chèques de voyage, payer vos factures de services publics (sauf en C.-B.) et faire des dépôts

par la poste... toujours sans frais.

Nous pouvons aussi vous aider à régler vos problèmes de succession. Et à préparer votre testament.

Voilà un peu comment nous vous en offrons plus pour votre argent. Notre gamme de services financiers s'étend du plus simple compte d'épargne jusqu'à la gestion la plus complète d'un portefeuille d'investissements.

Passiez donc nous voir. Nous avons un tas de choses à vous montrer.

Le Trust Royal vous en offre plus pour votre argent.

vous en offre plus pour votre argent.

ARTS ET SPECTACLES

"Les Farandoles"

Danseurs aux pieds agiles

par Yvon Paré

CHICOUTIMI — Les Farandoles ont le pied agile, la main leste et le rythme au corps. Ouï! Plusieurs amateurs peuvent en témoigner parce qu'ils furent nombreux à l'Auditorium Dufour. Ils ont le pied agile, le sourire constant et ils y mettent du cœur. Que ce soit dans un voyage au Mexique ou dans une descente aux enfers québécois.

Les Farandoles offraient leur spectacle annuel. Le neuvième du genre en onze ans d'existence. Un spectacle qui misait en première partie sur la chaleur, la couleur et le rythme du Mexique. Nous en avons eu plein les yeux, plein les oreilles. Une mise en scène toute simple, fraîche, sans artifice, une chorégraphie qui laisse la place à la danse, à la musique. Tout cela servi dans un bouquet de couleur, dans un arc-en-ciel de costumes.

Ah oui! c'est beau, chaud, invitant, entraînant, envoûtant.

Et les vingt-quatre danseurs des Farandoles nous ont fait connaître tous les rythmes. Un spectacle fort beau, fort intéressant même si quelques petites imperfections s'y glissent... Que voulez-vous, il faut être

franc! Faut bien regarder, constater! Oui, malgré la couleur, les décors, les rythmes, on a laissé très peu de place à la fantaisie dans ce spectacle. Ce fut un peu trop schématique, un peu trop sobre si vous voulez.

On s'est contenté en quelque sorte de faire la nomenclature, d'inventorier certaines danses mexicaines dans la première partie sans y mettre de la chair, sans créer un lieu de danse.

On se sentait invité à une représentation et même les danseurs qui devenaient spectateurs après chaque numéro regardaient un numéro. Ils auraient pu y mettre un peu de vie, un peu plus de chaleur.

Mais malgré cela, la première partie nous a offert de bons moments.

Autant pêcher par sobriété que par excès. En seconde partie, on pourrait signaler les mêmes petits défauts. Le chorégraphe a bien voulu faire sentir la différence entre les paysans et les bourgeois mais... on oubliait cela après quelques minutes. Tous, paysans comme bourgeois faisaient la ronde. La danse réconcilie tout le monde! Pourquoi pas!

"La mise en place du démon" était bien pensée et le spectateur se sentait

vite dans le coup. Un démon, un affrontement, un spectacle qui "ressemble comme un frère" au ballet "Rose Latulippe" que l'on a pu voir à la télévision il y a quelques années. Nous étions chez nous!

Là encore c'était un peu sec, un peu trop schématique... Ca glissait mal d'une danse à l'autre mais nous avons connu de bons moments.

Nous sortions de ce spectacle réconciliés avec la danse, surtout avec les danses mexicaines et la gigue québécoise.

Un très bon spectacle que les Chicoutimiens ont accueilli favorablement. L'ensemble, les danses étaient bonnes, solides. Arienne Dufour et Louis Wauthier ont fait de l'excellente besogne.

Enfin, le présentateur, le maître de cérémonie faisait un peu trop cabaret... Les Farandoles n'ont pas besoin de ce genre d'artifice.

Ils peuvent très bien se défendre par eux-mêmes et ils l'ont prouvé. Un spectacle qui mériterait d'être vu par toute la population du Saguenay et du Lac-Saint-Jean.

Les Farandoles ont visé juste! Sobriété, excellence et amour de la danse. Que demander de plus?



FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), mi-nable. A signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

MARDI: 13h30

LE BOUC EMISSAIRE (4) — G.-B. 1958. Drame de R. Hamer avec Alec Guinness, Bette Davis et Nicole Maurey. — Un meurtrier profite d'un sosie pour se créer un alibi. — Thème passionnant. Réalisation sobre. Personnages confus. Interprétation brillante.

MARDI: 23h10

LE SECRET DU CHEVALIER D'EON (5) — Fr. 1959. Film d'aventures de J. Audry avec Andrée Debar, Gabrielle Ferzetti et Isa Miranda. — Afin de toucher un héritage, une jeune fille noble est élevée comme un garçon. — Traitement romancé d'un fait historique. Soigné mais peu original. Interprétation honnête. Atmosphère libertine.

JONQUIERE — CKRS

MARDI: 14h30

LES VIEUX DE LA VIEILLE (5) — Fr. 1960. Comédie de G. Grangier avec Pierre Fresnay, Jean Gabin et Noël-Noël. — Trois vieillards se rendant à l'hospice connaissent des aventures burlesques. — Thème original. Manque de finesse. Bavard. Interprétation pittoresque.

MARDI: 23h35

LES ROIS DU SOLEIL (5) — E.-U. 1963. Film d'aventures de J. Lee Thompson avec Yul Brynner, George Chakiris et Shirley Ann Field. — Chassés de leur territoire par des envahisseurs, les Mayas débarquent sur une terre nouvelle. — Traitement superficiel du sujet. Spectaculaire. Interprétation inégale. — A.

Deux photographes chassés par le chevalier servant de Claudia Cardinale

ROME (AP) — Le metteur en scène Pasquale Squitieri, chevalier de l'actrice Claudia Cardinale, a été longuement entendu, dimanche, par la police, au sujet d'un incident au cours duquel plusieurs coups de feu ont été tirés en direction de photographes indiscrets.

D'après la police, deux photographes indépendants s'étaient approchés de la villa de l'actrice, armés de téléobjectifs grâce auxquels ils espéraient pouvoir saisir quelques clichés croustillants. Ils ont cependant vivement battu en retraite en entendant plusieurs balles siffler à leurs oreilles.

Le metteur en scène leur a ensuite donné la chasse dans sa voiture, en compagnie d'un garde du corps, et les photographes indiscrets ont dû chercher refuge dans un restaurant tandis que Pasquale Squitieri brisait les vitres de leur automobile à coups de gourdin.

Elle a fait la connaissance de Squitieri à l'occasion du tournage d'un film, il y a quatre ans.

"western spaghetti", a été inculpé de détention d'arme prohibée.

Claudia Cardinale est séparée depuis plusieurs années de son mari, le producteur Franco Cristaldi.

Elle a fait la connaissance de Squitieri à l'occasion du tournage d'un film, il y a quatre ans.

CINEMA

ALMA	CHICOUTIMI	JONQUIERE	NORMANDIN
Theatre Alma	CINEMAS PLACE DU ROYAUME	Bellevue	Le Foyer
Du 15 au 21 avril incl.: "La petite fille au bout du chemin" - "La pluie et l'enfer"	Cinéma 1	Du 15 au 21 avril incl.: "La bataille de Midway" - "Une bible et un fusil"	Dernière représentation: "La bataille de Midway" - "Une bible et un fusil"
Canadien	Du 15 au 21 avril incl.: "Greta la tortionnaire", sem.: 6h35 et 9h35, sam. et dim.: 3h00, 6h10 et 9h25 - "Folles nuits de noces", sem.: 8h05, sam. et dim.: 1h30, 4h40 et 7h55.	Centre	
CHICOUTIMI	Cinéma 2	Du 15 au 21 avril incl.: "L'âge de cristal" - "Super Flics"	
Impérial	Du 15 au 21 avril incl.: "La grande partie", sem.: 6h50, sam. et dim.: 12h40, 3h40, 6h40 et 9h40 - "La vie sexuelle des Françaises", sem.: 9h50, sam. et dim.: 2h10, 5h10 et 8h15.	Elysée	
Du 15 au 21 avril incl.: "Les brutes dans la ville" - "Black Emanuelle"	Cinéma 3	Du 15 au 21 avril incl.: "Black Emanuelle" - "Les brutes dans la ville"	
Cartier			
Du 15 au 21 avril incl.: "Une bible et un fusil" - "La bataille de Midway"			
Capitol			
Du 15 au 21 avril incl.: "L'île sur le toit du monde" - "L'Honorable Griffin"			
BAGOTVILLE			
Saguenay			
Du 15 au 21 avril incl.: "Vas-y bonhomme" - "Black Emanuelle"			
DOLBEAU			
Météore			
Du 16 au 22 avril incl.: "Au lit, il faut du ressort"			

LE 25 AVRIL

J'ARRIVE

CKRS-TV

MARDI, 19 AVRIL	MERCREDI, 20 AVRIL
9.00 Information première	9.00 Information première
9.05 Toumai	9.05 Les chevaux du soleil
9.30 Les cent tours de Centour	9.30 Les cent tours de Centour
9.45 Les contes de la rive	9.45 Les contes de la rive
10.00 You-Hou	10.00 You-Hou
10.15 Minute Moutoute	10.15 Virginie
10.30 Conseil-express	10.30 Laine et tricot (13 - dernière)
11.00 Les trouvailles de Clémence	10.45 Mairs, habiles, mains agiles: "Céramique et poterie - 111"
11.30 Bagatelle	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.45 Avis de décès et comptoir-express	11.30 Bagatelle
12.00 Information midi	11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.30 Les Coqueluches	12.00 Information midi
13.31 Téléjournal	12.30 Les Coqueluches
13.36 Femme d'aujourd'hui	13.31 Téléjournal
14.31 Cinema: "Les vieux de la vieille"	13.36 Femme d'aujourd'hui
16.00 Bobino	14.31 Le temps de vivre
16.30 Nic et Pic	16.00 Bobino
17.00 Nanny	16.30 Le grenier
17.30 Madame et son fantôme	17.00 Le monde en liberté
18.00 Au fil de l'actualité	17.30 Cinéastes de la faune
18.20 Cinema pour rire: "La dernière bagarre"	Randonnée à pied de 400 milles - 15 mars
20.01 La Soirée du hockey: "Quart de finale"	18.00 Au fil de l'actualité
22.31 Téléjournal national, international et provincial	18.30 Télé-selection: "Madigan: enquête à Harlem"
22.56 Nouvelles du sport et météo	20.00 Grand-papa
23.06 Approche: "La sexualité marginale"	20.30 Papa à raison
23.36 Cinema: "Les rois du soleil"	21.00 Rue des Pignons
	21.31 Le 60
	22.30 Téléjournal national, international et provincial
	22.55 Nouvelles du sport et météo
	23.05 Cinema western: "West and Soda"

CJPM-TV

MARDI, LE 19 AVRIL	MERCREDI, LE 20 AVRIL
9.30 Fanfan Dédé	9.30 Fanfan Dédé
10.00 A la bonne heure	10.00 A la bonne heure
11.15 A votre service	11.15 A votre service
11.45 A tous les échos	11.45 A tous les échos
12.15 Les nouvelles du midi	12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Les Tannants	12.30 Les Tannants
13.30 Cinema: "Bouc émissaire"	13.30 Cinema: "Femme coupée en morceaux"
15.00 Pour vous mesdames	15.00 Pour vous mesdames
15.30 Information santé	16.00 Dessins animés
16.00 Escadrille sous-marine	16.30 Patof voyage
16.30 Patof voyage	17.00 Pour tout l'monde
17.00 Pour tout l'monde	18.00 Parle parle, jase jase
18.00 Parle parle, jase jase	18.00 Parle parle, jase jase
19.00 Studio six	19.00 Studio six
19.30 Symphonien	19.30 Chère Isabelle
20.00 Le jeu en vaut la chandelle	20.00 A la Canadienne
20.30 Amicalement votre	20.30 L'union fait la farce
21.30 Cannon	21.00 Hawaii 5-0
22.30 Les nouvelles TVA	22.00 Montréal en parle
23.00 Dernière édition	22.30 Les nouvelles TVA
23.05 Météo	23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée	23.05 Météo
23.10 "Secret du chevalier d'Eon"	23.10 En fin de soirée: "Pierre et Sabine"

CBJET

MARDI, 19 AVRIL 1977	MERCREDI, 20 AVRIL 1977
9.00 The Friendly Giant	9.00 The Friendly Giant
9.15 Mon Ami	9.15 Mon Ami
9.30 Quebec School Telecasts	9.30 Quebec School Telecasts
10.00 Canadian School Telecasts	10.30 Mr. Dressup
10.30 Mr. Dressup	11.00 Sesame Street
11.00 Sesame Street	12.00 The Bob McLean Show
12.00 The Bob McLean Show	12.55 CBC News
12.55 CBC News	13.00 Mary Hartman, Mary Hartman
13.00 Mary Hartman, Mary Hartman	13.30 Coronation Street
13.30 Coronation Street	14.00 All in the Family
14.00 All in the Family	14.30 The Edge of Night
14.30 The Edge of Night	15.00 Take 30
15.00 Take 30	15.30 Celebrity Cooks
15.30 Celebrity Cooks	16.00 It's your Choice
16.00 It's your Choice	17.00 Room 222
17.00 Room 222	18.00 The City at Six
18.00 The City at Six	19.00 Get Smart
19.00 Get Smart	19.30 Bluff
19.30 Bluff	20.00 Science Magazine
20.00 Science Magazine	20.30 Ruzicka
20.30 Ruzicka	21.00 Karen Kain Ballerina
21.00 Karen Kain Ballerina	22.00 The Fifth Estate
22.00 The Fifth Estate	23.22 The City Tonight
23.22 The City Tonight	23.35 90 Minutes Live
23.35 90 Minutes Live	

SUR LE CABLE

TECS TV	RADIO QUEBEC
CANAL 13	CANAL 8
MARDI, 19 AVRIL 1977	MARDI, 19 AVRIL 1977
8.00 Documentaire	13.00 A la mesure de la terre - Université Laval
9.00 Toutes dimensions (Reprise)	13.30 Télé-ressources - Répond aux questions posées au téléphone
9.15 Les écrivains de chez nous (Reprise)	14.30 Yao - C'est toujours pour une fille...
9.30 Cegep (Reprise)	15.00 Livraison spéciale - Québec-Confédération
9.45 On aura tout vu (Reprise)	18.30 Ambrosie raconte - Squatters en Cadillac
12.00 Contact	19.30 Histoire sur le vif - Français, si vous saviez
12.30 Polygone	20.30 Bien dans sa peau - Les drogues
13.00 Contact	21.00 Si on s'y mettait - Comité provincial des malades
18.00 Le vétérinaire vous informe	21.30 Portraits d'artistes - Oskar Koraloschka
18.15 Conseil de ville ou conférence choisie	
20.00 Documentaire	

CJBR-TV

MARDI, LE 19 AVRIL 1977	MERCREDI, 20 AVRIL 1977
9.15 Les Oriolans	9.15 Les Oriolans
9.30 Les 100 tours de Centour	9.30 Les 100 tours de Centour
9.45 En mouvement	9.45 En mouvement
10.00 You-Hou	10.00 You-Hou
10.15 Minute Moutoute	10.15 Virginie
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les cousins de la Consolance	11.30 Le comte Yoster
12.00 Melli-mélo	12.00 Melli-mélo
12.30 Les Coqueluches	12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui	13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinema: "Le temps de vivre"	14.30 Le temps de vivre
16.00 Bobino	16.00 Bobino
16.30 Nic et Pic	16.30 Le grenier
17.00 Nanny	17.00 Sur la côte du Pacifique
17.30 Variété: "Place Desjardins"	17.30 Variété: "Place Desjardins"
18.00 Ce soir	18.00 Ce soir
18.30 Information régionale, locale et sportive	18.30 Information régionale, locale et sportive
18.45 Mic Mac	18.45 Passe-temps
19.00 Walt Disney	19.00 Vedette en direct
20.00 Grand-papa	19.30 Chère Isabelle
20.30 Symphonien	20.00 Du tac au tac
21.00 Rue des Pignons	20.30 Le travail à la chaîne
21.30 Le 60	21.00 Réseau
22.30 Téléjournal	22.00 Consommateurs avertis
23.00 Kojak	22.30 Téléjournal
00.00 Cinema: "Antoine et Sébastien"	23.00 Reflets d'un pays
	00.00 Cinema: "Mina de Vanghel"

WEZF-TV

MARDI, 19 AVRIL
9.00 Good Day
10.00 PTL Club
12.00 Second Chance
13.00 Ryan's Hope
13.00 All my Children
13.00 Family Feud
14.00 \$20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital
16.00 Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC News
18.30 Green Acres
19.00 Star Trek
20.00 Happy Days
20.30 Laverne & Shirley
21.00 Eight Is Enough
22.00 All in the Family
22.00 Warning
23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
23.30 Tuesday Movie of the Week

MERCREDI, 20 AVRIL 1977 20H30. REPRISE JEUDI, 15H00. LAISSEZ-PASSER "Le Liban". Explique pourquoi la guerre de ce pays a été organisée pour liquider la résistance palestinienne.

VENDREDI, 22 AVRIL 1977 19H30. REPRISE SAMEDI, 14H00. DEJA DEMAIN. Les physiciens: l'univers à pile ou face? Comment on tente de communiquer avec des êtres extraterrestres et à quoi servent les accélérateurs de particules comme le cyclotron.

DIMANCHE, 24 AVRIL 1977 10H30. REPRISE LUNDI, 14H00. CINE: "PLUS." "Saul et David". Jaloux de la popularité du jeune berger David et craignant d'être suppléant par lui, le roi Saul tente de le tuer.

392 RAGINE EST CHICOUTIMI P.Q. Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESOG, veuillez communiquer au numéro suivant: **Tél.: 545-1112**

Disponible des services à Chicoutimi: Nord-boulevard St-Jacques le grand Chicoutimi et ville de Jonquière: Rivière du Moulin

CANADA EN BREF



VISITE DU PLUS JEUNE — Michel Trudeau, âgé de 18 mois, le plus jeune fils du premier ministre Trudeau, son épouse, et la nourrice, Monica Mallon, reçoivent de l'aide pour monter à bord d'un avion à Sarnia à la suite d'une visite chez les parents de Mlle Mallon.

(Téléphoto PC)

Médecins

HAMILTON (PC) — Le docteur Joseph Connell, de Kitchener, a déclaré devant les médecins assistant à un séminaire à l'Université McMaster, que bien peu de gens réalisent que le tarif ordinaire d'un médecin venant à domicile est de \$14 tandis que celui d'un réparateur de télé est de \$35.

"Vous baissez de plus en plus dans l'échelle des revenus: c'est de votre faute, car vous ne l'avez signalé à personne", a-t-il dit aux médecins réunis lors de ce séminaire de fin de semaine patronné par le chapitre ontarien du Collège des médecins de famille du Canada et la section des généralistes de l'Association médicale de l'Ontario.

Retrouvée sans vie

THEFTFORD-MINES (PC) — Les cadavres de deux étudiants qui avaient été portés disparus le 2 janvier dernier, au cours d'une excursion en raquettes, ont été découverts en fin de semaine, au pied d'un terril de la mine d'amiante de la société Asbestos Ltée.

Les victimes sont Jocelyn Roberge, 18 ans, et Daniel Boulanger, 17 ans, tous deux de Black-Lake, dans la région de Theftford-Mines.

Selon la police, il est possible que les deux jeunes gens aient été surpris par une avalanche.

Village western

QUEBEC (PC) — Les visiteurs qui se rendront à Sainte-Tite-des-Caps l'été prochain pourront reculer dans le temps grâce à une nouvelle attraction touristique appelée "Territoire 1873".

Il s'agit d'un village de type "western" qui ouvrira ses portes le 5 juin prochain dans cette localité du comté de Charlevoix, à une quarantaine de milles au nord-est de Québec.

Ce projet a été rendu public, lundi, au cours d'une conférence de presse, à Québec.

Entente à Air Canada

MONTREAL (PC) — Les mécaniciens et employés au sol de la société Air Canada à travers le pays ont approuvé les termes d'une nouvelle entente d'un an.

Un porte-parole de l'Association internationale des machinistes, M. Michael Pitchford, a annoncé lundi que, dans le scrutin tenu la semaine dernière auprès des quel-ques 7,000 membres, 2,637 avaient accepté le contrat et 754 l'avaient rejeté.

Chinois non affectés

MONTREAL (PC) — La plupart des membres de la communauté chinoise de Montréal ne seront pas affectés par la législation linguistique en préparation car ils résident au Québec depuis longtemps, a déclaré le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Camille Laurin.

Les enfants chinois auront le droit d'aller à l'école anglaise après le vote de la loi cette année, a expliqué, samedi, M. Laurin à 100 Chinois de Montréal.

Morts accidentelles

Quatre personnes ont péri dans des accidents de la route et une autre a perdu la vie dans un incendie, au Québec, durant le week-end.

Pour l'ensemble du pays, un relevé de La Presse Canadienne indique que 36 personnes sont mortes accidentellement dont 19 sur les routes entre 18h00 vendredi et minuit dimanche soir.

L'Ontario signale 12 morts accidentelles, la Nouvelle-Ecosse cinq, l'Alberta cinq, la Colombie-Britannique quatre, la Saskatchewan deux, le Manitoba deux et Terre-Neuve une.

Nominations

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Deux villes néo-brunswickoises et 18 villages n'auront pas d'élections municipales ce printemps en raison du nombre insuffisant de candidatures enregistrées au moment de la clôture des inscriptions, samedi.

Un conseil municipal complet a été nommé par acclamation dans la ville de Saint-Léonard et dans 16 villages. En revanche, dans la ville de Saint-Andrews et le village de Pointe-Verte il y a eu moins de candidats que de sièges à pourvoir.

Marc Lalonde

PARIS (AFP) — Le ministre canadien de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, se rendra, la semaine prochaine, en visite à Paris, annonce-t-on lundi dans les milieux canadiens de la capitale française.

M. Lalonde, qui séjournera à Paris, les lundi 25 mai et mardi 26 avril, aura des entretiens avec divers membres du gouvernement, notamment avec Mme Simone Veil, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Nouveau sociétaire de la PC

TORONTO (PC) — Le Cobourg Star est devenu en fin de semaine le 10ème sociétaire de La Presse Canadienne, lors d'une assemblée des directeurs de cette coopérative de presse.

Ce journal, établi comme hebdomadaire en 1831, recevait les services de la PC depuis qu'il s'était transformé en quotidien le 15 novembre dernier.

Hatfield convaincu que le Québec abrogera la loi sur la langue

MONTREAL (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick s'est dit convaincu, lundi, que les Québécois allaient abroger, un jour ou l'autre, la Loi sur la politique linguistique, a déclaré M. Richard Hatfield, nécessairement toujours trop d'explications et parce qu'elles produisent un effet malsain sur les gens à faibles revenus et sur le chômage et les chances d'emploi.

Devant les membres du Canadian Club, M. Hatfield a soutenu que la politique linguistique du gouvernement péquiste était "excessivement protectionniste" et qu'elle ne pouvait pas se justifier.

Le premier ministre n'en a pas moins lancé un appel à la tolérance aux Canadiens anglais, leur demandant de comprendre le sens d'isolement et d'insécurité qui avait motivé le Parti québécois.

"Nous devons répondre par la tolérance à l'intolérance des partisans de l'indépendance, a-t-il dit. Nous devons répondre à leur appel pour l'isolement par un engagement renouvelé aux principes de la confédération."

Constitution

Abordant la question de la constitution canadienne, M. Hatfield s'est adressé au gouvernement fédéral pour qu'il convoque immédiatement une conférence sur le sujet, afin de voir si le Québec est prêt à y participer.

"Au cours de la campagne électorale, a-t-il noté, le PQ a recherché un mandat pour administrer comme n'importe quel gouvernement provincial."

Il manquerait alors à la parole donnée aux Québécois s'il refusait d'entreprendre des négociations sur la constitution.

Il n'en reste pas moins, selon lui, que le PQ ne désire pas améliorer la constitution.

"Il veut l'indépendance et il est inutile d'espérer satisfaire ses aspirations. Mais nous pouvons et devons nous adresser aux légitimes aspirations des Québécois."

Pour ce qui est de ceux qui disent qu'il vaut mieux laisser partir le Québec, M. Hatfield trouve qu'ils font le jeu des indépendantistes.

Ce n'est pas seulement le Québec qu'ils consentent à perdre, a-t-il commenté, mais le Canada lui-même, en trouvant que le prix de la confédération est trop élevé.



REFORME CONSTITUTIONNELLE — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, sourit à la remarque du président John Lynch-Staunton, à droite, du Canadian Club de Montréal, pendant un déjeuner d'affaires hier à Montréal. Le premier ministre Hatfield a de-

mandé au gouvernement fédéral d'entreprendre immédiatement des discussions avec les provinces sur la réforme constitutionnelle puisque le Québec pourrait refuser de participer si elles sont remises à plus tard.

(Téléphoto PC)

Horner hésite encore à se joindre aux libéraux

OTTAWA (PC) — A l'issue d'une réunion des députés progressistes-conservateurs de l'Alberta, lundi, M. Jack Horner a déclaré qu'il n'avait pas encore décidé s'il mettrait à exécution sa menace de se joindre aux libéraux.

La veille, le député de Crowfoot avait précisé qu'il attendait un mot du trésorier du Parti progressiste-conservateur relativement à une somme d'environ \$47,000 qui devrait lui revenir.

Entre-temps, la situation demeure

la même: MM. Jack Horner et Arnold Malone sont tous deux candidats dans la circonscription de Crowfoot, représentée par le premier depuis 19 ans.

M. Malone, qui est député de Battle River, a déjà fait remarquer qu'il devait se présenter dans Crowfoot parce que presque toute sa circonscription faisait maintenant partie de Crowfoot avec la nouvelle carte électorale.

\$47,000

Deux députés de l'Alberta, MM. Stan Schellenberger et Harvie Andre, n'ont pas voulu commenter, lundi, l'affaire des \$47,000.

Selon M. Horner, ce montant représenterait à peu près la part qui doit revenir à l'association de sa circonscription, après des colloques payants, au début de l'année.

Ces colloques devaient aider M. Horner à défrayer des dettes encourues au cours de la campagne à la direction du parti, à laquelle il a participé en 1976. M. Joe Clark avait alors été choisi comme le chef du parti et M. Horner avait été défait.

L'argent des colloques est allé au trésorier du parti, qui devait conserver 25 pour cent et remettre le reste à l'association de la circonscription de M. Horner.

Selon M. Horner, le parti l'aurait menacé de garder l'argent qui lui revient s'il passait aux libéraux.

Du côté de l'organisation nationale, cependant, on a nié cette accusation, disant que le retard n'était causé que par une lenteur administrative.



DISPUTE NON REGLEE — Jack Horner, représentant du comté de Crowfoot, dans le Parti conservateur, est questionné par des journalistes à la suite d'un caucus conservateur des députés de l'Alberta à Ottawa hier. Horner a déclaré qu'il voulait encore faire la lutte dans Crowfoot bien qu'un autre conservateur, Arnold Malone, le réclame également. Selon la redistribution, Crowfoot fera partie du comté de Battle River dont le député est Malone.

(Téléphoto PC)

Lavoie lorgne aussi vers les libéraux

OTTAWA (PC) — Le député conservateur d'Hoche-laga, M. Jacques Lavoie, s'est dit disponible hier pour rejoindre les rangs du Parti libéral, à la condition toutefois que le gouvernement actuel propose des mesures économiques dans l'intérêt de la population canadienne.

Toutefois, le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, en sa qualité de leader de l'association québécoise du parti, a tenu à déclarer à la presse, après avoir communiqué avec M. Lavoie, que ce dernier n'avait aucunement l'intention de passer chez les libéraux.

M. LaSalle a affirmé que le député d'Hoche-laga avait réassuré de ses intentions de demeurer au sein du Parti conservateur.

"Il faut se méfier des libéraux qui tentent de diviser nos troupes", a déclaré M. LaSalle, soulignant que les propos de M. Lavoie pouvaient prêter à confusion.

Dans une entrevue accordée au réseau français de Radio-Canada, M. Lavoie a notamment déclaré qu'il préférerait travailler avec un gouvernement en place dans la mesure où celui-ci avancerait des mesures en matière d'emploi et de logement dans l'intérêt de tous les Canadiens.

"Ça fait un an et demi que je siège aux Communes, a-t-il dit, et les libéraux n'ont jamais cessé de m'approcher; j'ai toujours porté un oeil attentif à leurs revendications."

Interrogé à savoir comment les électeurs d'Hoche-laga verraient ce changement d'allégeance, M. Lavoie a déclaré qu'à la lumière des résultats d'un référendum mené dans son comté, il ne fait aucun doute qu'on attache une beaucoup plus grande importance à l'homme qu'au parti qu'il représente.

M. Lavoie a par ailleurs dit qu'il est prématuré pour lui de commenter le leadership du chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, mais qu'il n'hésitera pas le moment venu d'utiliser son "franc-parler".

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel. 545-4260

DYANNE THORNE 18 ANS Adultes
L'INFAME 'ILSA' EST DE RETOUR

Sous son emprise, vous n'aurez pas la force de fuir... Vous serez trop terrifié pour mourir! Vous reculerez, horrifié, devant sa furie impitoyable!

GRETA LA TORTIONNAIRE
avec LINA ROMAY - TANVA BUSSÉLIER - ERIC FALK un film de JESS FRANCO EN COULEURS

PLUS
"LES FOLLES NUITS DE NOCES"
Greta la tortionnaire: 6h35, 9h35
Folles nuits de nocés: 8h05 **CINEMA 1**

EN EXCLUSIVITÉ

LA VIE SEXUELLE DES FRANÇAISES 18 ANS Adultes
Le Film Scandaleux Dont Tout Le Monde Chuchote

GRANDE PARTIE
version française de NAKED, CAME THE STRANGER **AUSSI**

La grande partie: 6h50, 9h50
La vie sexuelle des françaises: 8h20 **CINEMA 2**

ET MAINTENANT LA VRAIE EMANUELLE
dans **BLACK EMANUELLE** VERSION FRANÇAISE
avec EMANUELLE KARIN SCHUBERT
2 GRAND FILM A CHAQUE CINÉMA

IMPERIAL tel. 543-5580
SAGUENAY tel. 544-4011
ÉLYSÉE tel. 542-5701

Ce soir à 7h30 p.m.

Yuichiro Miura

OSCAR — meilleur film documentaire 1976
14 ANS 2e FILM
"Les beaux dimanches"
Le skieur de l'Everest: 6h40, 9h45
Les beaux dimanches: 8h05
ETUDIANT \$2.00 **CINEMA 3**

GRANDE OUVERTURE

Ciné Parc Saguenay

Vendredi le 22 avril

ECONOMISEZ tous les jours avec les **Prix d'escompte** provibec

PATATES FRITES

"McCAIN"
REGULIERES
CELLO 2 LB

49¢



PEPSI-COLA

BOUTEILLE
26 ONCES

6 \$1.89



MIRACLE WHIP

APPRET A SALADE
"KRAFT"
JARRE 16 ONCES

59¢



Viandes à "Prix d'Escompte"

BIFTECK

RONDE DE BOEUF
LA LIVRE

\$1.19



Rôti de croupe de boeuf LA LIVRE	1.19
Rôti de pointe de boeuf LA LIVRE	1.69
Boeuf haché frais MI-MAIGRE, LA LIVRE	.89
Saucisses fumées Provigo PAQUET 16 ONCES	.79
Bologna en morceaux PROVIGO, LA LIVRE	.53
Crêtons frais 4 Etoiles BOITE 15 ONCES	1.45
Saucisses fraîches décongelées 4 ETOILES, LA LIVRE	.79



Chez Provibec on s'occupe de vous

provibec

Collectionnez la série complète de...

Je choisis bien...

6 sujets traités à fond et entièrement expliqués par le docteur France Dufour-Shakrani, diététicienne. 42 recettes économiques, avec coût par portion et calories, composées par Soeur Berthe, la plus grande autorité culinaire du Québec. 6 nouveaux livrets indispensables pour mieux choisir, mieux acheter, mieux économiser... et mieux manger!

CETTE SEMAINE DEMANDEZ VOTRE LIVRET GRATIS!
"LES PATES ALIMENTAIRES"



Le choix est GRAND et vous économisez avec les produits Provigo!

Fromage tranché Provigo CANADIEN, ENV. IND., 8 ONCES	.74	BISCUITS PROVIGO ASSORTIS FORMAT 2 LIVRES	\$1.60
Jus de tomates PROVIGO, BOITE 19 ONCES	.30	Boules absorbantes PROVIGO, BOITE DE 55	.49
Ananas Provigo Tid-Bits EN MORCEAUX, BOITE 19 ONCES	.46		
Moutarde Provigo JARRE 24 ONCES	.53		

Fruits et Légumes

Frais à "Prix d'Escompte"

POMMES "McINTOSH"

89¢

CELLO 3 LIVRES

Oranges Sunkist ETATS-UNIS, GROSSEUR 88	6 POUR .69	Navets frais DU QUEBEC, LA LIVRE	.13
Champignons frais DU QUEBEC, CELLO 8 ONCES	.75	Persil frais ETATS-UNIS, LE PAQUET	.19

Bonbons David IMP. 8 VARIETES CELLO 250 G	.79
Biscuits Dare ASSORTIS BOITE 454 G	.99
Grissol Toast "BISCOTTE" BOITE 10 ONCES	.83
Margarine dure "CREMEX" FORMAT 1 LIVRE	.49
Pablum céréales Sobee BOITE 8 OZ	.57
Pêches en demies "LIBBY'S" BOITE 14 OZ	.48
Blé d'Inde en crème "IDEAL" CHOIX 19 OZ	.47
Patates instantanées CARNATION BOITE 12 OZ	.69
Sweet'n'Low BOITE 100 ENVELOPPES	1.19
Ragoût Clark IRISH STEW BOITE 15 ONCES	.64
Saucisses Camp Fire BURNS BTE 14 OZ	1.18
Marinades sucrées HABITANT JARRE 24 OZ	.92
Soupe Aylmer ASSORTIES BOITE 10 ONCES	.25
Shortening Domestic FORMAT 1 LIVRE	.57
Confiture CANADIENNE, FRAISES OU FRAMBOISES, PECTINE, 24 OZ	1.08
Beurre d'arachides YORK, ASST. JARRE 16 OZ	.95
Miel liquide Doyon JARRE 8 ONCES	.55
Café instantané CHASE & SANBORN JARRE 10 ONCES	4.10
Colorant à café COFFEE MATE JARRE 16 ONCES	1.38
Déjeuners INSTANTANE CARNATION ASST., CHOC-VAN., 6 ENV.	1.25
Nourriture à chats PUSS'N'BOOTS ASST. 12 OZ	.75
Napkins blanches WHITE SWAN PAQUET DE 60	.43
Sacs à poubelles GLAD, BLANCS 20" x 22", POT 12	.66
Nourriture à chats PUSS'N'BOOTS ASST. 25.5 OZ	.28
Beignes Blé d'Or au miel SUCRES 9 OZ	.91
Nettoyeur Lestoll LIQUIDE BOUT. 28 ONCES	1.27
Nettoyeur à vitres WINDEX LIQ. REFILL BOUT. 32 ONCES	.90
Savons de toilette Zest PAQUET 4 BARRES	.89
Bain de mousse LIQUIDE, MR. BUBBLE BOUTEILLE 24 ONCES	1.48
Déodorant Ultra Ban ASSORTI 6 ONCES	1.37
Sel Eno BOUTEILLE 7 ONCES	1.48
Pâte à dents Aim TUBE 2 x 100 ML	2.15
Rince-bouche Colgate 100 ROUGE 500 ML	1.53

CHAISE DE PARTERRE

FLEURIE
EN ALUMINIUM
CHACUNE

\$5.49

provibec

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 18 AU 23 AVRIL 1977.
Les prix des denrées fraîches sont sujets à fluctuer.

VOICI VOS EPICIERIS PROVIBEC

- | | | | | | |
|---|---|--|---|--|---|
| Roland Jauvin Inc.
445 St-Jude St., Alma | Marché E.L.T.
455 Victoria, Bagotville | Camil Desbiens
803 Hébert, Desbiens | Epicerie D. H. Inc.
87 Gauthier, Larouche | Marché Banco No-3
37 St-Joseph, St-Coeur de Marie | Charles Régier
33 St-Georges, St-Jerome |
| Marché Général Inc.
1415 du Manoir, Ile Maline | Marché Tremblay Enr.
66 rue Principale, Chambard | Laurier Guérin
303 Turgeon, N.-D. Hebertville | Jacques Savard
53 Dequen, Mistassini | Fernand Tremblay
St-David de Falardeau | L. Lemieux & Fils Ltée
169 Principale, St-Leon |
| Saguenay Store Enr.
750 rue Price, Alma | Léon Bélanger
942 Bailly, Chicoutimi | Marché Provibec
Blv. Gerald Hovey, Jonquières | Victor Boulianne
400 St-Cyrille, Normandin | Girard & Fils
242 Sac-Coeur, St-Felicien | Florent Lachance
574 Principale, St-Prime |
| Placide Collard
219 La Salle, Arvida | Wellie Côté
439 Racine E., Chicoutimi | J-Edmond Maltais
490 St-Jacques, Jonquières | Marcel Hudon
N-Dame de la Dore | Raymond Privé
Ste-Hedwige, Co., Lac St-Jean | Noël Darveau
2 du Moulin, St-Thomas |
| Marché Racine
244 Racine, Arvida | Gérard Charost
452 Fradette, Chicoutimi | Marcel Bouchard
70 Cabot, Kenogami | A. Simard & Fils
Blvd. de la Baie, Port Alfred | Eddy Lavoie
20 A Blvd. St-Jean, Arvida | Boucherie Moderne
Châteaux-Ouvertes |
| Camil Gagné
1025 rue Bagot, Bagotville | Fortin & Mérette
Rivière du Moulin | Raymond Bouchard
86 rue St-Famille, Kenogami | Marché Banco Ltée
477 Simard, St-Ambroise | Côté & Frères
47 St-Andre, St-Jerome | J. H. Boulianne
63 St-Marcellin, Escoumains |
| Marché Sirois
15, 2e Avenue, Forestville | Arthur P. Drolet
Lac Bouchette | | | | |